20e année -- Le no 10 ct.

Vendredi 4 novembre 1949 No 88

Administration et Rédaction :
MARTIGNY
AVENUE DE LA GARE
Téléphone (026) 6 10 52

TARIF DES ANNONCES :

	Mardi	Vendredi
Valais le mm.	10 ct.	10 ct.
Suisse „	13 ct.	18 ct.
Etranger „	14 ct.	20 ct.
Réclames Valais	22 ct.	22 ct.
Réclames Suisse	28 ct.	40 ct.
Mortuaires „	20 ct.	20 ct.

Chèques postaux IIc 52

Le Rhône

JOURNAL VALAISAN D'INFORMATIONS PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

ORGANE OFFICIEL DE L'ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE :
2 fois par semaine Fr. 8.-
Mardi et vendredi
Avec assurance-accidents
pour 2 personnes 11.30
Bulletin Officiel 7.-

Le Vendredi :
Edition spéciale

Chèques postaux IIc 52

Les abonnés au bénéfice de l'ASSURANCE **sont assurés contre les accidents** auprès de La Bâloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour . . Fr. **1000.-** en cas de décès, Fr. **1000.-** en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. **1000.-** en cas d'invalidité partielle et permanente

Chevaliers d'industrie

(Article retardé)

Il n'y a guère longtemps, nous écrivions ici-même, que si la Suisse n'avait pas été directement entraînée dans la guerre, elle n'en avait pas moins subi de terribles répercussions financières et morales.

Ces dernières sont les plus graves, car elles compromettent les forces vives de la nation, celles sur qui devrait s'édifier tout l'édifice.

Or, elles ne nous ont pas été épargnées. Les divers scandales qui ont éclaté ces dernières années le démontrent d'une façon péremptoire.

Pourvu que l'on gagne de l'argent, le plus rapidement possible, les moyens importent peu... On veut faire fortune à tout prix. Celui qui gagnait 3000 fr. hier en veut gagner 30,000 aujourd'hui.

Rouler celui avec qui l'on traite, le tromper, est affaire courante. Ne pas se laisser prendre, voilà tout ce qui importe. Il s'agit d'être malin. Tout le reste ne compte pas. Des hommes de proie profiteront de toutes les occasions pour réaliser des bénéfices illicites. Ils spéculeront même sur le malheur d'autrui. On l'a bien vu à propos des colis de secours pour les victimes de la guerre.

Le scandale des vins que notre journal a déjà signalé le démontre lui aussi.

On sait qu'en été 1948, dans le but d'assurer l'écoulement des vins indigènes et surtout de permettre l'encavage de la récolte, on a créé une coopérative d'achat, la Cavi, ayant son siège à Lausanne.

La Cavi était chargée de fixer les contingents et de les répartir aux divers marchands en proportion de leurs importations. Quinze millions de litres environ devaient être vendus de la sorte. La Confédération accordait pour cela d'importantes subventions prélevées sur le fonds viticole.

Ces vins étaient ensuite revendus aux consommateurs par les coopératives et par le commerce de détail au prix de Fr. 1.55 le litre. Au préalable, les marchands étaient autorisés à faire un coupage de 30 % au maximum avec du vin étranger.

Or, l'enquête a relevé que certains commerçants peu scrupuleux avaient vendu comme vin d'action des vins qui contenaient tout au plus de 5 à 10 % de vins du pays.

C'est là un scandale contre lequel on ne saurait assez s'insurger. Ces marchands peu scrupuleux ont abusé des besoins des vignerons qui, ainsi, n'ont pu écouler leurs vins qu'à des prix de misère.

Mais ils ont abusé également de la Confédération. Car ce sont eux, en somme, les bénéficiaires des subventions fédérales.

De la sorte, cette action de secours créée en faveur des pauvres et des petits n'aura servi qu'à engraisser des individus qui ont gagné des fortunes durant ces dernières années. Et le résultat pratique sera allé justement à fins contraires. Les montants ainsi extorqués s'élèvent, dit-on, à 1 million 500,000 francs.

C'est ignoble, et l'on comprend que les vignerons se révoltent contre de tels procédés. Ils demandent avec raison que l'on dénonce à la vindicte publique ces fraudeurs et ces voleurs.

Ils estiment qu'on devrait pouvoir interdire à ceux qui comprennent si mal leur rôle d'exercer une profession qu'ils ont si bien desservie.

Dans tous les cas, qu'on leur refuse à tout jamais des licences d'importation.

Leur nom doit être publié dans tous les journaux du pays afin que cette réprobation qui les entoure les empêche à tout jamais de nuire.

Il ne faut pas laisser subsister des doutes : les commerçants honnêtes ne doivent pas être suspectés. En agissant rapidement on coupe les ailes à tout canard.

Et puis, en présence de ces faits, qu'attend-on à Berne pour imposer dorénavant aux importateurs la prise en charge de tous les vins du pays ?

On a crié beaucoup, et écrit pas moins, au sujet de l'affaire des poires du Valais, du trafic d'or et des faux affidavits ; on a réclamé toute la lumière, une condamnation exemplaire des coupables, et l'on a eu raison. Qu'on ne soit pas moins intransigeant ni moins sévère pour les marchands de vin qui se sont honteusement compromis. Leur cas est beaucoup plus grave puisqu'ils ont voulu s'enrichir en profitant des secours que les pouvoirs publics avaient alloués aux victimes de la crise.

Ce n'est pas parce que ces requins sont peut-être des puissants bien cotés dans les milieux officiels qu'il faut leur témoigner de l'indulgence ou des égards.

On connaît les coupables : qu'on les démasque donc rapidement. Qu'on mène rondement l'enquête, et que le jugement, un jugement sévère, soit rendu dans le délai le plus court.

Notre pays est contaminé, sérieusement contaminé. Le nombre des gens sans scrupules augmente sans cesse. L'exemple entraîne. Beaucoup ne sont retenus dans le droit chemin que par la seule crainte des sanctions ou du jugement de l'opinion publique. Voilà pourquoi, pas de clémence pour les chevaliers d'industrie pour qui une seule chose compte en ce monde : l'argent.

Si la génération qui passe est pourrie, efforçons-nous au moins de sauver l'avenir, en montrant à la jeunesse actuelle, par des exemples frappants, que ceux qui, pour s'enrichir, font fi des sentiments de l'honneur et de la justice, sont finalement démasqués et honnis.

Grâce à cette fermeté, nous préparerons peut-être une génération ayant plus conscience que la nôtre du sens réel des valeurs.

CL...n.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Un cimetière de mammouths ?

Des paléontologistes italiens croient à l'existence d'un cimetière de mammouths ou d'éléphants géants, dans la vallée du Liri, entre le Latium et la Campanie, où, il y a 50,000 ou 60,000 ans, auraient vécu de ces formidables proboscidiens.

Leur opinion se fonde sur le fait qu'il y a quelque temps, l'agriculteur Vincenzo Teseo, creusant un puits, y découvrit un énorme crâne d'éléphant, aux très longues défenses. Or, il ne s'agit pas d'un fait unique. En 1926, M. Teseo avait déjà ramené à la lumière un crâne semblable, qu'avait acheté le paléontologiste américain Osborne, qui le fit transporter aux Etats-Unis.

M. Teseo espère retirer une fois de plus la forte somme de sa découverte.

De toute façon, on croit savoir que des paléontologistes, tant étrangers qu'italiens, envisageraient d'effectuer des fouilles méthodiques dans la vallée du Liri, pensant y faire des découvertes intéressantes quant à la faune qui vivait dans cette région de la Péninsule aux temps préhistoriques.

Amour par correspondance

Un veuf de 59 ans, s'embarquera d'Amérique cette semaine pour l'Italie, afin d'y épouser une femme qu'il n'a jamais vue. Il s'agit de M. Joseph Navarra, marchand de primeurs, natif de Sicile et père de 9 enfants. L'an dernier, M. Navarra se mit à échanger des lettres avec Maria-Anna Manusco, couturière de 34 ans, de Gimigliano, en Calabre. Puis des photographies furent à leur tour échangées. Et, finalement, M. Navarra demanda Mlle Manusco en mariage. Après célébration de leur union, M. Navarra ramènera son épouse aux Etats-Unis.

Un fameux champion

Le Hongrois Zoltan Nagy vient, à 18 ans, de remporter le championnat junior de tennis de table. A cela rien que de normal. Mais là où apparaît le fait extraordinaire, c'est que Zoltan n'a pas de mains. Il les a perdues toutes les deux lors d'un bombardement. Il joue à l'aide d'une palme en caoutchouc, de son invention, qu'il se fait lier à son poignet droit.

La nouvelle loi des finances

Prochainement, le peuple valaisan aura à se prononcer sur une nouvelle loi des finances, la loi sur les impôts cantonaux et communaux selon l'appellation officielle. Cette nouvelle loi remplace celle de 1903 et en particulier le décret des finances de 1921, déterminant le barême de l'impôt cantonal sur le capital et sur le revenu.

Ce décret a fait passablement parler de lui. Le Tribunal fédéral lui-même a eu à s'en occuper... Il est vrai de dire qu'il n'était que « provisoire » ! Un provisoire que a bien duré, puisque voici vingt-huit ans qu'il est en vigueur ! Ce décret avait été voté par le peuple avec une clause de validité de deux ans ! Outre la loi des finances proprement dite, vieille de quarante-six ans, et son frère le décret de 1921, il n'y avait pas moins d'une douzaine de lois, décrets et arrêtés contenant des dispositions régissant la fiscalité cantonale. Il n'est pas douteux que cet éparpillement et cette disparité créent des ennuis au contribuable qui n'arrive pas à s'en sortir et des difficultés aux organes du fisc obligés à solliciter les textes et de les triturer pour procurer à l'Etat les ressources nécessaires à la marche des affaires publiques.

La nouvelle loi répartit plus équitablement la fiscalité. Elle tient compte mieux que par le passé des charges de famille. Au surplus, elle soumet à l'impôt le revenu agricole, ce qui n'était « légalement » pas le cas jusqu'ici. Ce revenu sera estimé d'une façon forfaitaire. Quant à la fortune — le 90 % des contribuables valaisans ont une fortune ne dépassant pas 20,000 fr. — les taux d'impôt ont été réduits de 50 à 60 % par rapport à ceux fixés dans le décret de 1921. Par conséquent, si le revenu d'une période est nul ou quasi nul par suite de gel ou de sécheresse, par exemple, le contribuable bénéficiera d'un allégement fiscal, ce qui n'est pas le cas avec la loi actuellement en vigueur. Il est certain que la nouvelle loi d'impôt, œuvre de M. Marcel Gard, représentant de la minorité radicale au gouvernement, s'inspire de considérations hautement sociales et d'un esprit d'équité et de justice qui fait honneur au législateur.

Souhaitons que la nouvelle loi fiscale franchisse heureusement le cap référendaire du 4 décembre prochain, puisqu'elle est une œuvre de progrès à divers titres. Son rejet n'arrangerait rien, au contraire, et il faudrait continuer de vivre sur les dispositions d'un décret périmé et « inconstitutionnel », selon la propre expression des organes judiciaires supérieurs, appelés à donner leur avis !

Chez Adrien Darbellay
au Casino

*

Demain soir, samedi, dancing au FOYER, de 21 h. à 1 h. Entrée libre. Tarif de soirée

*

Samedi 12 novembre 1er grand bal de la saison : **4e Championnat de danse**

*

Tous les soirs : Assiette au fromage arrosée du fendant du patron. Fondues. Assiette valaisanne. Spécialité de café-express

SUR LE VIF...

Dernières fleurs

Ce matin, le givre recouvrait la campagne. Le premier de la saison automnale, qui fut si belle.

« Tiens, tiens, avons-nous dit, voilà l'hiver qui nous envoie sa carte de visite ! »

Sacré hiver, va ! Il ferait mieux de rester où il est ! Tout là-haut sur les sommets et les crêtes qu'il a déjà poudrés et où il a planté son blanc drapeau.

Dès que le soleil eut brillé quelques instants, les feuilles des arbres se sont mises à tomber. Une véritable pluie aux larges gouttes... Des fruits attardés avaient l'air de contempler le phénomène, tout drôles de se trouver tantôt seuls.

Un nid se découvre là où l'on n'aurait jamais pensé de le rencontrer. Pas même ces fureteurs de chats ! Tant mieux pour la nichée aujourd'hui adulte !

° ° °

Je me suis rendu au jardin, sous le soleil de midi. Il y faisait bon. La treille était à peine teintée d'ocre et de vermillon. Seules les pousses supérieures avaient subi les morsures de la nuit, mais cela n'a aucune importance.

Mon regard s'est aussitôt porté sur un groupe de dahlias. Quelle dévastation ! Les fleurs se penchaient vers le sol, lamentablement. Quant au feuillage, jadis opulent et vigoureux, il était devenu une pauvre loque pendante...

Le premier givre avait changé en un plomb vil la belle gerbe de la veille. Ainsi passe la gloire !

J'ai cueilli et sauvé d'un second désastre les quelques cocardes épargnées par le froid, mais c'est à peine si elles ont, dans l'air tiède d'une pièce, réussi à relever la tête. Comme ces malades mortellement frappés.

* * *

Au coin d'un autre enclos qui, tout l'automne, offre des roses rouges, le givre avait à peine souillé quelques extrémités de pétales. Les fleurs continuaient à s'épanouir sous le soleil revenu.

Une rose d'automne
Est plus que tout autre exquise...

Je planterai de ces roses dès que le printemps sourira. Aux côtés de mes dahlias. Et quand ceux-ci auront succombé sous la morsure du givre, j'irai vers l'épineux buisson solliciter un fidèle bouquet.

Bien sûr qu'un jour je n'aurai plus de roses, ni même de chrysanthèmes, la plus résistante des fleurs.

A ce moment-là, il y aura peut-être des flocons sur les arbres et les buissons...

C'est ainsi que le génial Hiver décore son domaine.

Freddy.

Revue suisse

Nouveau bâtiment pour les P. T. T. à St-Gall.

Le Conseil fédéral demande aux Chambres l'octroi d'un crédit de 3,9 millions de francs pour la construction de bâtiments à l'usage de magasins, d'ateliers et de garages des P. T. T. à St-Gall. Ces nouvelles constructions sont nécessitées, aux dires de l'administration, par l'accroissement du trafic qui s'est beaucoup développé ces dernières années. En effet, le nombre des postes téléphoniques a passé de 28,000 en 1930 à 57,000 en 1948 et celui des concessionnaires de radio de 6000 à 67,000.

On trouve des millions pour des bâtiments postaux à St-Moritz, St-Gall et autres lieux, mais on n'a rien pour des routes internationales telles que La Forclaz, St-Bernard ou Morgins qui amèneraient du trafic et, en même temps, de l'aisance dans nos contrées.

Du beurre suédois.

Selon un accord établi ces derniers jours entre des représentants suédois et les autorités compétentes suisses, et qui est entré en vigueur mercredi, la Suède livrera à la Suisse, au cours des prochains trois mois, 800 tonnes de beurre.

Ces livraisons prouvent qu'une détente est survenue dans les relation commerciales entre les deux pays. Avant le 1er février 1950, de nouveaux pourparlers auront lieu pour d'autres affaires d'envergure.

Des bandits masqués opèrent dans un bureau de poste

Lundi peu après 19 heures, deux individus masqués ont fait irruption dans le bureau de poste de Pratteln (Bâle-Campagne). L'un d'eux, muni d'un pistolet automatique, tint les fonctionnaires surpris en échec et tira même une balle qui n'atteignit personne. L'autre se précipita sur le coffre-fort ouvert pour y dérober, parmi les billets de banque entassés, une somme de 4805 francs.

Underwood portative

Votre machine
50 ans d'expérience
50 ans de représentation en Suisse
25 ans de représentation en Valais

Démonstrations et essais

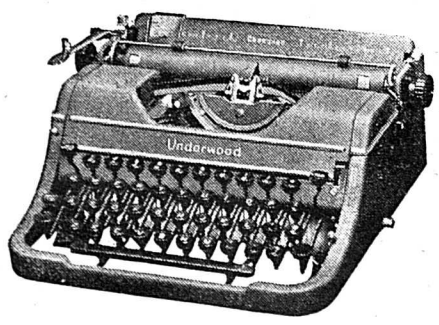

Agence Underwood S. A. Marius Trosselli et ses fils

LAUSANNE : Place St-Laurent - Pichard 6 tél. (021) 2 70 17
SION : Hallenbarter & Cie, » (027) 2 10 63
MARTIGNY : Papeterie Gaillard, » (026) 6 11 59

Fabrique de meubles
Intérieurs - Meubles de cuisine
Pièces sur mesure
René Iten, Martigny Tél. (026) 6 11 48

L'homme de goût...
s'habille chez
P.M. Giroud, Confection
successeur d'Ulysse, Martigny-Ville

Automobilistes !
Pour tous travaux de garniture intérieure de votre voiture :
Paul DARBELLAY Martigny-Ville
sellier, téléphone 6 11 75

Banque Populaire Valaisanne
Sion AGENCES A MONTHEY ET SAXON
Traite toutes opérations de banque

LES SPORTS EN VALAIS *et ailleurs...*

Communiqués officiels

ASSOCIATION CANTONALE VALAISANNE DE FOOTBALL

Sion, Avenue de Tourbillon - Chèques postaux II c 782
Adresses officielles: Correspondance: Comité central de l'A. V. F., pour adresse René Favre, Avenue de Tourbillon, Sion.
Télégrammes: Ass. Val. de Football, Sion.
Tél.: Président, Sion (027) 2 16 42; Secrétaire, Sion (027) 2 19 10

Communiqué officiel N° 16

1. RESULTATS DES MATCHES DU DIMANCHE LE 30 OCTOBRE 1949.

CHAMPIONNAT SUISSE.

2e LIGUE

Chippis I-Martigny I	0-4	Villeneuve I-Grône I	1-1
Sion I-Sierre II	1-0	St-Léonard I-Monthey I	0-4
Aigle I-Chalais I	4-0		

3e LIGUE

Chamoson I-Ardon I	3-1	Monthey II-Martigny II	0-4
Sion II-Salquenen I	renvoyé	Massongex I-Muraz I	0-4
Bouveret I-Fully I	3-4	Collombey I-Vernayaz I	3-2

4e LIGUE

Lens I-Riddes I	3-3	Martigny III-Leytron II	7-2
St-Léonard II-Chamoson II	5-1	Vouvry I-St-Gingolph I	1-0
Chalais II-Ardon II	2-2	Dorénaz I-St-Maurice II	3-1
Saillon I-Riddes II	5-2	Evionnaz II-Evionnaz I	renvoyé
Vernayaz II-Leytron I	1-0		

JUNIORS A

St-Maurice I-Monthey I	0-7	Ardon I-St-Léonard I	1-3
Monthey II-Sierre I	2-3	Lens I-Leytron I	3-0
Sierre II-Martigny I	1-2	Chamoson I-Grône I	3-2
Salquenen I-Brigue I	4-2	Fully II-Saxon I	0-2
Chippis I-Granges I	3-1	Vernayaz I-Muraz I	1-3
Viège I-Chalais I	1-2		

2. SUSPENSIONS.

Championnat suisse : 3 dimanches à Imhof Bernard du F. C. Sierre II ; 1 dimanche à Franzetti Joseph du F. C. Riddes I ; 1 dimanche à Valli Joseph du F. C. Riddes I ; 3 dimanches à Zufferey Bernard du F. C. Chalais II ; 1 dimanche à Pernet Gilbert du F. C. Chalais II ; 1 dimanche à Pattaroni Guy du F. C. Monthey jun. A I ; 1 dimanche à de Preux Henri du F. C. Grône jun. A I.

3. AMENDES. Fr. 3.— au F. C. Massongex, drapeaux de juges de touches manquaient au match du 30 octobre 49, Massongex I-Muraz I, 3e ligue.

Fr. 3.— au F. C. Saillon, 1 joueur n'avait pas de maillot réglementaire lors du match de 4e ligue du 30 octobre 49, Saillon I-Riddes II.

4. DECISION DE LA COMMISSION 1re LIGUE/ZUS DU 18 OCTOBRE 1949.

Concerne : incidents lors du match de 3e ligue Vernayaz I-Fully I du 11.9.49.

1. Le spectateur fautif, M. Antoine Fournier, de Vernayaz, est frappé d'interdiction des terrains de toute l'Association cantonale valaisanne de football, **pour la durée d'une année,** voies de fait sur la personne de l'arbitre.
2. Le F. C. Vernayaz, responsable de l'ordre sur son terrain, est frappé d'une amende d'ordre de Fr. 5.—, payable au compte de chèques post. II c 782 à Sion.

5. CALENDRIER.

Dimanche le 6 novembre 1949.

COUPE DES VETERANS : Sion vétérans-Sierre vétérans.

6. JOUEURS SUSPENDUS POUR DIMANCHE LE 6 NOVEMBRE 1949.

Championnat suisse : Querio Adolphe du F. C. Monthey I.

Championnat cantonal : Perraudin Raymond du F. C. Riddes II ; Cina Albinus du F. C. Salquenen I ; Vouilloz Ernest du F. C. Saxon II ; Fumeaux Germain du F. C. Muraz ; Perrouchoud André du F. C. Chalais II ; Vaudan Ulysse du F. C. Chalais II ; Ostertag Marius du F. C. Chalais II ; Tenud Emile du F. C. Salquenen I ; Rey Pierre du F. C. Chippis II ; Salamin Michel du F. C. Sierre jun. A I.

Le Comité central de l'A. C. V. F. :
Le Président : **René FAVRE**
Le Secrétaire : **Martial GAILLARD**

Région valaisanne des arbitres

Communiqué

Cotisations : Nous rappelons à nos membres, qui ne se sont pas mis en ordre avec leurs cotisations, de le faire tout de suite, le délai accordé étant expiré. En cas de non-payement immédiat, des sanctions seront prises par le comité de l'A. C. V. F.

Journal « Arbitre suisse » : Les collègues ne recevant pas régulièrement le journal sont priés d'aviser le comité de la région.

Le président : Arthur ARLUNA. Le secrétaire : Aimé FAVRE.

FOOTBALL

Le football valaisan du dimanche 6 novembre

Sierre reprendra le collier en **Première Ligue** par un petit voyage sur les bords du Léman, à La Tour-de-Peilz. A moins que Gölz ait découvert l'homme capable de marquer des buts, il faut bien s'attendre à une défaite de nos représentants qui, depuis quelques dimanches, filent du mauvais coton. Puis La Tour est une équipe vraiment forte...

En Deuxième Ligue, l'ère des grands derbies a débuté par le match Sion-Sierre II. Elle va se poursuivre sans trêve jusqu'au 4 décembre. Pour dimanche, ce sera le choc St-Maurice-Sion qui retiendra le plus l'attention des sportifs de chez nous. On sera curieux, en effet, de voir si les Sédunois, en tant que nouveaux leaders, confirmeront leurs prétentions ou devront mordre... la poussière (!) en Agaune. La solution à envisager ne serait-elle pas un match nul ?

Ce qui ferait assez bien l'affaire de Martigny, lequel devrait logiquement, chez lui, prendre le meilleur sur Aigle, mais sans renouveler l'exploit retentissant du 14 à 0 ! Les Aiglons se sont bien repris depuis lors, et comme les Martignerains s'aligneront avec Perréard, c'est donc à un beau duel que les spectateurs pourront assister.

Sierre II recevant Grône cherchera, non sans rencontrer une vive résistance, à venger son échec de dimanche. Suivant les circonstances — vous devinez lesquelles — les Sierrois se retrouveraient en tête, lundi. Villeneuve, chez lui, battra très probablement un St-Léonard complètement désorganisé. Monthey, avec sa grande équipe, va mettre les bouchées doubles pour combler son retard. Donc victoire à Chalais !

Coupe et championnat valaisans

Les huit équipes de **Série A** encore qualifiées en Coupe valaisanne, se rencontreront dans les éliminatoires suivantes : Saxon-Salquenen, Ardon-Viège, Vernayaz-Martigny et Muraz-Monthey II.

Nous voyons généralement les locaux les plus aptes à franchir ce nouveau cap, sauf Vernayaz. Pendant ce temps, les autres formations de la catégorie seront au repos ou disputeront des matches amicaux.

En Série B, championnat aux points avec Brigue II-Rhône II, Viège II-Steg, Chalais II-Sierre III, Lens-Chippis II, Ardon II-Châteauneuf, Chamoson II-St-Léonard II, Saillon-Saxon II, Riddes II-Leytron II, Martigny III-Evionnaz II, Dorénaz-Vernayaz II, St-Maurice II-St-Gingolph, et St-Gingolph II-Vouvry.

Championnat valaisan aussi pour les juniors qui seront en lice dans les parties suivantes : Sierre II-Viège, Brigue-Sierre I, Chippis-Chalais, Grône-Lens, St-Léonard-Chamoson, Sion II-Ardon, Fully I-Fully II, Saxon-Leytron, Monthey I-Vernayaz, Monthey II-Muraz.

Signalons pour terminer le match de vétérans Sion-Sierre. Actuellement détenu par ceux de la capitale, le magnifique challenge de l'A. C. V. F. prendra-t-il dimanche soir le chemin de Sierre ? F. Dt.

Villeneuve-Grône, 1-1

Match joué devant 500 spectateurs. Arbitrage excellent.

Ce n'est pas sans appréhension que Grône s'en allait au bout du lac avec deux remplaçants et plusieurs joueurs blessés. La première mi-temps vit cependant une nette supériorité des Valaisans qui ne se traduisit pourtant par aucun but, car le gardien local fut bon et les montants à deux reprises lui vinrent en aide.

A la reprise, le jeu est plus équilibré. L'inter Largey donne l'avantage aux visiteurs en marquant imparablement dans le coin gauche. Trois minutes avant la fin du match, sur autogoal, le demi-droit grônard égalisera, tandis que 30 secondes avant le coup de sifflet final, l'arrière gauche de Villeneuve sauve in-extrémis sur la ligne du but.

Résultat heureux pour les locaux. L'arrière défense et la ligne médiane de Grône sont à féliciter en bloc. Une mention spéciale au centre-demi Torrent et au gardien Théoduloz. Si les blessés sont rétablis, Sierre II devra veiller au grain dimanche. A. X.

Bouveret I-Fully I, 3-4

Pour la première fois cette saison Fully se présente au complet et animé de la ferme volonté de vaincre.

D'emblée, les « pirates » soumettent le gardien fulliérain à un siège en règle et à la 16e minute, Clerc marque d'un magnifique shoot, imité peu après par l'ailier droit. Fully se reprend et parvient à inquiéter dangereusement le gardien adverse... qui retient tout. Et la mi-temps arrive avec le score de 2 à 0 pour Bouveret.

Après le repos, les jeunes avants fulliérains dament le pion à la défense de Bouveret et, à la 13e minute, Carron — un jeune qui promet — marque sur une belle descente de toute la ligne d'attaque. Il est imité peu après par Vallotton qui réussit encore un 3e but à la 28e minute. Bouveret ne l'entend pas ainsi, force l'allure et parvient à égaliser. Vallotton I réussit finalement un 4e but et donne la victoire à son club. Bravo les Fulliérains !

Fully se présentait dans la composition suivante : Granges ; Roduit I, Roduit II ; Lovey, Bender, Roduit III ; Vallotton I, Cotture, Perret, Carron et Vallotton II. Le chroniqueur.

Réd. — Ces comptes rendus étant parvenus trop tard pour notre numéro de lundi (veille de la Toussaint), nous les publions **exceptionnellement** aujourd'hui.

Sion I à St-Maurice

Après Servette, les Agaunois ont l'honneur de recevoir le nouveau leader de 2e ligue, Sion. Il n'est pas nécessaire de faire ressortir l'importance de cette rencontre qui nous promet de belles émotions. Les Sédunois n'ont perdu qu'un point jusqu'à maintenant et sont toujours invaincus. Cette situation privilégiée leur vaut d'être désormais le point de mire de toutes les autres équipes.

Les locaux, certes, savent que la partie sera dure et l'issue incertaine. Mais s'ils jouent avec le même cran, la même volonté que le dimanche précédent, ils peuvent caresser l'espoir de rejoindre théoriquement le leader, ce qui ne manquerait pas de causer un certain plaisir à d'autres prétendants... Mais Sion se présentera avec ses nouvelles vedettes et s'affirmera peut-être ! C'est ce que nous verrons dimanche après midi, à 14 h. 30, au cours d'une rencontre qui vaudra le déplacement. Une certitude déjà : celle de voir le match se dérouler correctement sous la direction avisée et compétente de M. Baumberger. Edy.

HOCKEY

La saison va débuter...

Voici une phase d'un match disputé en Belgique par le H. C. Château-d'Oex. Perdant 9 à 2 à la fin du 2e tiers-temps, les Vaudois, déchaînés, remontèrent le score en dernière reprise et gagnèrent la partie par 11 buts à 10 !

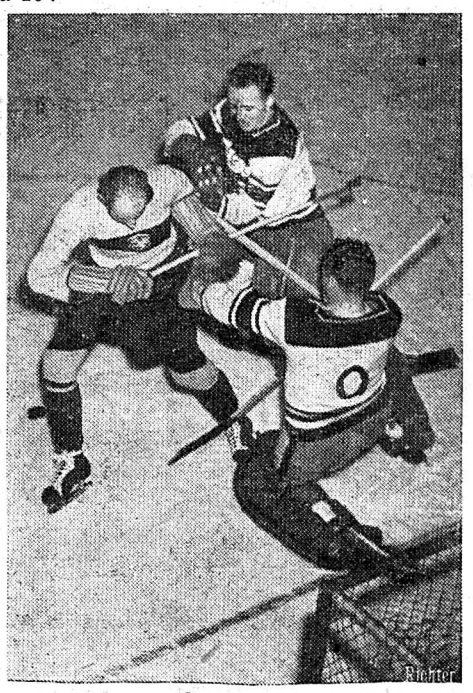

Les petits échos du patin

✱ Le H. C. Martigny pourra compter la saison prochaine sur les services de l'excellent Marcel Roduit, « Bico » pour ses camarades.

✱ Montana H.-C., avec Marcelak dans ses rangs, sera le favori n° 1 du prochain championnat valaisan de série A.

✱ Les hockeyeurs de Martigny tiendront leur assemblée annuelle le dimanche 13 novembre.

✱ L'hockeyeur martignerain Oscar Mudry, transféré au H. C. Montchoisi, a commencé son entraînement avec les Lausannois lundi soir.

Dans les coulisses du sport

Me Aloys Morand, président de la commission cantonale des juniors, vient de nous apporter une splendide nouvelle.

Celle de la mise sur pied imminente d'un championnat intercollèges en Valais.

A cet effet, un certain nombre de personnalités se réuniront dimanche matin à Sion. Outre les dirigeants de notre football, nous y rencontrerons entre autres M. l'abbé Bender, du Collège de Sion, MM. les chanoines Terraz, du Collège de St-Maurice, et Dreyer, de l'Ecole de commerce de Sierre, M. Claret, maître de sports à l'Ecole normale, etc., etc.

On voit que l'affaire est en de bonnes mains, et comme nous le confirmait le « papa » de nos juniors, l'on va pouvoir se mettre en branle sans tarder.

Il paraît que l'on n'aurait pas encore trouvé la coupe à mettre en compétition, mais c'est bien là un détail peu important pour lequel on ne manquera sans doute pas de trouver bientôt une solution.

Car s'il ne reste que ce détail à étudier, il faut bien reconnaître que le problème est quasiment résolu.

Il ne nous appartient pas de remercier ici tous ceux, ecclésiastiques ou non, qui ont daigné se pencher sur la question du football chez les jeunes.

Non, nous avons trop à nous réjouir de l'aboutissement d'une idée qui germait depuis longtemps.

Il est clair, en effet, que les décisions qui seront prises après-demain vont être le signe précurseur d'un renouveau inespéré en faveur du football valaisan.

A Baden, les délégués de l'A. S. F. A. ont enfin ouvert les yeux. A Sion, dimanche, une poignée d'hommes va jeter les bases d'une sensible amélioration du football dans notre canton.

Nous croyons savoir que les buts qui vont y être recherchés, en dehors de tout progrès technique, seront de former dans le cadre des collèges et de nos établissements supérieurs des footballeurs propres et sérieux.

Des footballeurs qui seront un jour des chefs et qui, un jour, pourront être portés à diriger des clubs, lesquels, avouons-le franchement et sans blesser personne, sont trop souvent laissés aux mains de primaires, quand ce ne sont pas des gens sans aucune éducation.

Que voilà de la belle ouvrage, de l'ouvrage que tous les vrais amis du sport se feront un devoir d'encourager et de soutenir !

Nous vous donnerons du reste mardi un aperçu des délibérations qui se tiendront dans deux jours dans la capitale.

A bientôt... J. Vd.

SPORT-TOTO

PRONOSTICS POUR LE DIMANCHE 6 NOVEMBRE

1. **Bâle-Granges :** Bâle a les faveurs de la cote.
2. **Bienne-Chiasso :** Chiasso « laissera des plumes » dans l'explication...
3. **Chaux-de-Fonds-Lausanne :** Tout est possible.
4. **Locarno-Berne :** Locarno devra sérieusement se méfier. Partage des points pas exclus.
5. **Lugano-Zurich :** Pas de net favori, match nul possible.
6. **St-Gall-Servette :** Servette aura à faire pour triompher.
7. **Young Fellows-Bellinzone :** La tâche des visiteurs sera difficile.
8. **Fribourg-Zoug :** Banco sur Fribourg qui est plus fort.
9. **Mendrisio-Cantonal :** Une victoire tessinoise ne serait pas pour surprendre.
10. **Thoune-Etoile Chaux-de-Fonds :** Le match nul serait équitable, ou succès des visiteurs.
11. **Urania-Aarau :** A Genève, Aarau aura une dure noix à croquer...
12. **Young Boys-Nordstern :** Deux points aux locaux techniquement plus forts.

La petite gazette *des sportifs*

✱ Ami Gard, l'ex-joueur de Sierre I, fonctionne actuellement comme entraîneur du F. C. Chippis. Avis aux prochains adversaires des « vert et blanc ».

✱ Le IIe Circuit national de motos et sidecars, à Martigny, a été fixé par la F. S. M. aux 26 et 27 août 1950.

✱ Des transactions sont en cours pour le transfert au F. C. Sierre du jeune et talentueux joueur saxonnain Armand Lorétan.

✱ Le match Martigny-Aigle sera arbitré par M. Adrien Mouche, de Genève.

✱ Le tir fédéral en campagne a réuni cette année 175,189 tireurs en 3441 sections. Au classement général, la première des sections du Valais, Fiesch, avec 76 points 933 de moyenne, a pris le 3e rang de la catégorie II. Le Tir militaire de Liddes s'est classé 6e en catégorie IV, avec 76,666.

Les matches du dimanche 6 novembre

ST-MAURICE *Parc des Sports*

12 h. 45 — St-Maurice II - St-Gingolph I
14 h. 30 — **St-Maurice I - Sion I**

MARTIGNY *Stade Municipal*

12 h. 45 — Martigny III - Evionnaz II
14 h. 30 — **Martigny I - Aigle I**

SIERRE *Stade des Condémines*

13 h. — Sierre jun. II - Viège jun. I
14 h. 30 — **Sierre II - Grône I**

VERNAYAZ *Parc des Sports*

14 h. 30 — **Vernayaz I - Martigny II** (Coupe valaisanne)

LEYTRON *Parc des Sports*

14 h. — **Leytron I - Chamoson I** (amical)

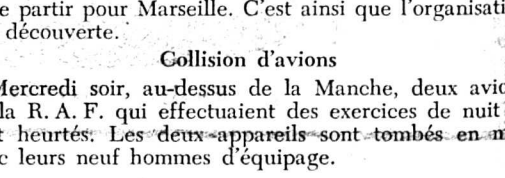

A travers la Suisse

Happée et tuée par le train

Mardi, Mme Rosina Schmid-Graber, voulant franchir la voie ferrée à Aftringen, a été tamponnée par une locomotive d'un train venant de Zofingue et allant en direction d'Aarau. La victime, âgée de 70 ans, a été tuée sur le coup. Elle se rendait sur la tombe de son mari pour y déposer des fleurs. Elle était mère de 15 enfants.

Trouvailles archéologiques

Sur les flancs du Kestenberg, non loin de Wildegg (Argovie), on a découvert par hasard des débris de poteries et des ossements, ce qui a incité la Société d'histoire du Seetal à entreprendre des recherches sous la direction de l'archéologue cantonal argovien. On en est arrivé à la conclusion que cette région avait possédé un village datant de l'époque du bronze.

Une fillette tuée par un camion

Une fillette, Rose-Marie Fluckiger, âgée de 10 ans, domiciliée au Moulin de Peney (commune d'Hermenches, Vaud), a été happée et tuée, hier jeudi, par un camion, au moment où elle traversait inopinément la route. Le véhicule était conduit par le coureur cycliste Charly Guyot, de Renens, qui, malgré ses efforts, n'arriva pas à éviter l'imprudente enfant.

SPORTIFS VALAISANS

« Le Rhône » est votre journal !

Bataille décisive *contre le cancer ?*

Savez-vous que dans le plus grand centre anticancéreux du monde des savants s'efforcent actuellement de prolonger de jour en jour la vie de malades condamnés, tellement ils "sentent" que la découverte du remède contre le cancer est proche ? Lisez dans *Sélection* de Novembre comment le chef de ce gigantesque hôpital réussit à conjuguer les efforts de toute une équipe, dans une attaque frontale déclenchée pour triompher du cancer... et pourquoi un grand espoir est aujourd'hui permis.

Lisez aussi dans **Sélection**

- **Un enfant victime du divorce,** un récit inédit de J. Steinbeck.
- **Intelligence et moralité s'excluent-elles ?**
- **Le trésor du grand Lac de l'Ours.**

En tout 27 articles passionnants et de savoureuses petites histoires.

Achetez dès maintenant chez votre marchand de journaux le numéro de NOVEMBRE de *Sélection* du Reader's Digest, 128 *pages de texte* — 1 *fr.* 25

Le monde en quelques lignes

Une auto tombe dans un ravin : 3 morts

Une automobile est tombée dans un ravin situé près d'Epignal. Trois des occupants ont été tués et les autres grièvement blessés. L'accident est dû au brouillard.

Mort du poète Edouard Dujardin

Le poète Edouard Dujardin, fondateur et directeur de la « Revue wagnérienne » et qui dirigea également la « Revue indépendante », la « Revue des idées » et les « Cahiers idéalistes », vient de mourir à Paris à l'âge de 88 ans.

Découverte de faux monnayeurs à Athènes

La sûreté générale a découvert dans la proche banlieue d'Athènes un important atelier clandestin de fabrication monétaire qui produisait des souverains en or de bon aloi, bénéficiant de la différence de prix entre l'or monnayé et l'or en lingots.

L'atelier fonctionnait depuis trois ans et aurait réalisé, croit-on, des bénéfices dépassant un milliard de drachmes.

Bonn, capitale

Par 200 voix contre 176, Bonn a été choisie comme siège définitif du parlement et du gouvernement fédéral de l'Allemagne occidentale.

Un avion se retourne

Un avion « Sunderland » de la base aéro-navale de Saint-Mandrier, s'est retourné jeudi après-midi au décollage. Trois membres de l'équipage ont été tués.

Un quotidien de 480 pages

Le journal « Star Telegram », de Fort-Worth (Texas), a sorti cette semaine un numéro d'une ampleur inégalée de 480 pages. La partie publicitaire comprend 272 pages entières d'annonces.

Purée de pois et escargots à Londres

Par suite de l'épais brouillard, de nombreux automobilistes des districts extérieurs de Londres ont dû faire appel, mercredi, à de bonnes âmes qui leur montraient leur route à une vitesse d'escargot. A certains endroits, la visibilité atteint à peine 5 mètres et sur l'aérodrome londonien, 200 mètres environ. A maintes intersections de rues, les automobilistes ne cessent de tourner en rond sans trouver la rue dans laquelle ils désirent s'engager.

Une entreprise de traite des blanches

La police milanaise a découvert une entreprise de traite des blanches spécialement active dans la capitale de la Lombardie. Une enquête est en cours ; mais la plus grande discrétion est observée. Il y a environ quatre semaines, une jeune fille de 14 ans, écolière, habitant Milan, disparaissait mystérieusement. Au cours de recherches, on arrêta l'individu aux mains duquel elle était tombée, au moment où celui-ci s'apprêtait à la faire partir pour Marseille. C'est ainsi que l'organisation fut découverte.

Collision d'avions

Mercredi soir, au-dessus de la Manche, deux avions de la R. A. F. qui effectuaient des exercices de nuit se sont heurtés. Les deux appareils sont tombés en mer avec leurs neuf hommes d'équipage.

Accident à Cleuson

Un ouvrier originaire du Tessin, M. Fritz Camm, se trouvait sur un chantier de Cleuson quand, au cours d'un accident de travail, il se brisa une jambe. Le Dr Edouard Sierro de Sion a prodigué ses soins au blessé et l'a fait transporter à l'hôpital régional.

Berne à Montana

Après Genève, qui a son établissement de cure à Montana-Station, après la Belgique, qui y soigne aussi ses malades, voici que l'Etat de Berne vient de faire construire un vaste établissement antituberculeux sur ce balcon d'air vivifiant et de soleil qu'est la région de Montana-Crans. Le nouvel édifice a été érigé non loin de la station terminus du funiculaire et mesure 130 mètres de longueur. Le nouvel établissement pourra recevoir 300 malades. Il est muni des installations les plus modernes et équipé selon les dernières données de la science médicale. Il est revenu à dix millions de francs, soit environ 37,000 fr. par lit de malade.

Le service militaire des classes 1913 à 1925

L'arrêté du Conseil fédéral concernant la mise en vigueur et l'introduction de la loi qui modifie l'organisation militaire prévoit que le service actif ainsi que le service d'instruction spécial accompli en 1945 seront imputés sur les huit cours de répétition que les sous-officiers, appointés et soldats doivent accomplir. Les hommes des classes 1914 à 1925 feront en élite le nombre de cours de répétition suivant (la réglementation part de l'année 1947) : caporaux, appointés et soldats des classes 1914 à 1919 (exception faite de la cavalerie) feront un cours, la classe 1920 deux cours, la classe 1921 trois cours, la classe 1922 quatre cours, la classe 1923 six cours, la classe 1924 sept cours et la classe 1925 huit cours.

Une partie de ces cours a déjà été accomplie dans les années 1947 à 1949. Les sous-officiers, appointés et soldats des classes 1913 et antérieures ne feront plus de cours de répétition.

Martigny-Combe

LA FIN DES VENDANGES. — (Corr.) — Grâce à un temps idéal, elles se sont faites dans de bonnes conditions et en un temps record. Actuellement c'est un plaisir de circuler sur la route de Plan-Cerisier soit avec les camions ou avec les chars, soit en auto ou en voiture et à pied.

Au bout de cette route, vers le bassin de Plan-Cerisier, il y eut, pendant toute la durée des vendanges, encombrement du fait de l'étroitesse de la route allant vers les Guerres.

L'élargissement de ce tronçon s'impose incontestablement. Aussi nous osons espérer que ces Messieurs les édiles de Martigny-Combe ne reculeront pas devant une dépense si urgente et si indiquée en ce moment.

Valaisans, à l'écoute !

Radio-Genève présentera lundi soir, à 20 h. 50, une émission authentiquement valaisanne, « Présence d'Evolène », de Jean Follonier, avec le concours de la Chanson valaisanne et d'un groupe d'instrumentistes de l'Orchestre de la Suisse romande.

VALAIS

Un nouveau téléphérique ouvrira au tourisme le glacier d'Aletsch

Un comité d'initiative vient d'être fondé avec pour but la construction d'un téléphérique Mœrel-Riederalp. Le projet prévoit une simple navette avec deux cabines qui partirait de Mœrel, situé à 767 mètres d'altitude et qui aboutirait sur le plateau de Riederalp à 1800 mètres. La longueur sera de 2900 mètres avec une pente de 38%. La ligne relierait les hameaux de Greich et de Goppisberg à la vallée du Rhône. D'autre part elle permettra d'atteindre la région de Riederalp, la réserve naturelle d'Aletschwald et ouvrira au tourisme toute la région du glacier d'Aletsch. D'après les plans établis, la nouvelle ligne pourrait être mise en exploitation l'été prochain.

Subvention fédérale

Le Conseil fédéral a alloué au canton du Valais une subvention pour la construction d'une route à Blatten (vallée supérieure du Lötschental).

Une nouvelle étoile dans le ciel valaisan

Les astronomes qui fouillent le firmament ont, de temps en temps, l'heureuse surprise de découvrir une étoile nouvelle et de nous l'annoncer.

Mais chacun de nous peut, lui aussi, en levant les yeux, attacher son regard à une petite lumière :

Celle de l'espoir.

Il y a une étoile nouvelle dans le ciel valaisan et samedi prochain elle brillera de tout son éclat.

C'est le 5 janvier, en effet, qu'aura lieu le tirage de la « Loterie romande » et parmi tous ceux qui auront tenté leur chance avec bonne humeur, des centaines et des centaines verront se réaliser leur espoir.

Pourquoi pas vous ?

Mais avez-vous songé à prendre des billets ?

Leytron

NECROLOGIE. — Après quatre jours de maladie, est décédé, hier jeudi, le fils de Mme veuve Albert Arrigoni. Le jeune homme a été enlevé à l'affection des siens à l'âge de 17 ans seulement.

STATISTIQUE PAROISSIALE. — Mariage : Pierre Dorsaz et Agnès Bise. — Sépulture : Martinet Yvon-Joël, d'Emile et de Sophie Cheseaux, né en 1948.

Baisse du prix des vins

Le comité de la Société cantonale des cafetiers, réuni à Sierre, jeudi, a décidé de baisser le prix du vin à 2 fr. 80 le litre, et cela à partir du 15 novembre.

LISEZ TOUS **Le Rhône** **le journal des sportifs valaisans**

A l'Ecole d'art de Saxon

Le 20 octobre s'est ouverte cette école, et depuis, de nombreux élèves accourent de toutes les régions du Valais et même de plus loin. Tous se déclarent enchantés des leçons, ainsi que de l'enthousiasme qui règne parmi les étudiants.

On prévoit sous peu l'arrivée d'élèves venant de l'étranger, où une grande propagande va être entreprise. C'est la raison pour laquelle l'affiche de l'Ecole d'art de Saxon porte comme sous-titre « Saxon, ligne du Simplon ».

On assistera alors au réveil de Saxon où dans un proche avenir jeunes gens du Valais et Confédérés circuleront entre le bourg et l'école en compagnie d'élèves étrangers, dont plusieurs ont déjà visité la cité en se réjouissant d'y revenir.

Les cours de Fred Fay, directeur de l'Ecole d'art, ont un très grand succès. Quant aux cours d'architecture de M. A. Jos. Bruchez, ils débuteront dans une dizaine de jours, ainsi que ceux de M. Raoul Mermoud pour les jeunes apprentis-peintres de la section des arts et métiers. Le cours de langue française débutera vers le milieu de novembre.

DANS NOS VILLAGES

LOECHE. — M. et Mme Oriani-Barbezat viennent de fêter le cinquantième anniversaire de leur mariage.

ST-LEONARD. — On vient d'ensevelir Mme Rosine Bétrisey, décédée à l'âge de 86 ans. La défunte était la mère de l'ancien président de la commune.

MASSONGEX. — Dimanche a été conduit à sa dernière demeure M. Pierre Cettou, mort à l'âge de 88 ans, et qui fut juge de sa petite commune.

TROISTORRENTS. — M. Joseph Donnet d'Augustin, a donné sa démission de buraliste postal après 35 ans de loyaux services. C'est son fils Henri qui lui succédera.

GRANGES. — Un camion piloté par M. Meinrad Pont et l'auto de M. Albert Albrecht, de Miège, se sont tamponnés. 1500 francs de dégâts.

MORGINS. — On ensevelira demain samedi à Illiez Mme veuve Ignace Défago, née Gex-Collet, décédée à l'âge de 75 ans. La défunte habitait Morgins où, pendant de longues années, elle dirigea avec feu son époux la Pension de Morgins.

Une pêche miraculeuse

Tout n'est point hasard dans la vie. Sans doute le pêcheur a de la chance, qui sort de l'eau une truite magnifique. Mais il lui a fallu d'abord jeter sa ligne à la rivière, sans quoi point de pêche miraculeuse.

Sans ligne, on ne pêche rien, sans billets on ne gagne pas à la Loterie romande. Souvenons-nous-en chaque fois que la chance peut nous combler.

Or, le prochain tirage, ce samedi 5 novembre, a lieu à Veyrier, au pied du Salève. Qui donc lèvera le lot de Fr. 10,000.— ou le gros lot de Fr. 50,000.—, tous lourds poissons qui feront plaisir ?

Esprit de clocher

On nous écrit :

Le « Rhône » a relevé l'article de M. Boissard, dans la « Feuille d'Avis » de Monthey, affirmant que, dans le programme de réfection de nos routes alpestres, il faut donner la priorité au Pas de Morgins sur La Forclaz. Et, pour desservir ce dernier passage, il écrit que le trafic s'y fait à sens unique, dans la direction Suisse-France !

Pour faire pareille trouvaille, M. Boissard n'a pas dû se casser les méninges ni surtout se préoccuper beaucoup de l'exactitude de son argument.

Il ignore probablement que des contrôles sont opérés régulièrement et qu'ils vont à l'encontre de sa thèse. Ils établissent en effet que tant par le rail que par la route, le trafic, à Châtelard, se fait pour les 4/5es dans le sens Savoie-Valais. Ils établissent également qu'en regard de La Forclaz, le Pas de Morgins n'a qu'une importance insignifiante.

Quand M. Boissard met en opposition les deux cols, il nous fait penser à la boutade d'un habitant de Troistorrents citant la Dent de Valerette qui criait à la Cime de l'Est : « Tu n'es qu'une petite montagne ! » Il oublie que, derrière La Forclaz, il y a un des plus grands réservoirs touristiques du continent et que, sur le seul territoire de la commune de Chamonix, il y a plus d'estivants que dans le Valais tout entier !

M. Boissard ne croit-il pas que, plutôt que d'opposer les deux routes, il y aurait intérêt — comme le font non sans succès nos compatriotes du Haut — à unir les efforts de tous pour obtenir l'amélioration des deux passages ?

Viège

UNE NOUVELLE MAISON DE COMMUNE. — Après de longs travaux qui nécessitèrent diverses démolitions, la nouvelle maison de commune a été inaugurée à Viège en présence des délégués de l'Etat, de la commune, de la bourgeoisie, des tribunaux et du clergé.

Les nouveaux corps de bâtiment, conçus avec goût selon les plans des architectes Burgener, père et fils, abritent les services administratifs, le tribunal d'arrondissement et une grande salle de sociétés. Ils ont coûté en chiffre rond un million de francs.

Les architectes ont remis à M. Adolphe Fux, président de la commune, les clefs de la nouvelle maison communale et, au cours du banquet officiel qui suivit, on entendit plusieurs discours dont celui de M. Karl Anthamatten, conseiller d'Etat, ancien président de la commune de Viège.

Courtes nouvelles

Le « Gneisenau » sera renfloué

Le grand croiseur allemand « Gneisenau », coulé à la fin de la guerre dans la rade de Gdynia, et qui obstrue une des entrées du port et gêne le trafic, va être renfloué.

La dette de l'Etat de Neuchâtel

Le Conseil d'Etat vient d'établir le projet de budget de l'Etat de 1950. Dans le rapport qu'il adresse au Grand Conseil avec le détail de ce projet, il ajoute : « Nous pensons utile de rappeler que la dette de l'Etat se monte encore à plus de 110 millions de francs et que tous nos efforts doivent tendre à la diminuer. »

Bally

brave le froid et l'humidité

Pour le mauvais temps!
Trotteur dames, en noir ou couleur, avec **semelle crêpe.** Très avantageux.

33.80

15.80

Pour dames!
„Confortable" avec fermeture élastique. Talon agréable. En noir ou brun. **15.80**

L'idéal pour l'automne et l'hiver. Robuste chaussure d'allure sportive, **pour messieurs.** Semelle caoutchouc brut, très résistante. **52.50**

BALLY AROLA SERVICE

52.50

Chaussures Modernes Bally

Martigny / Place Centrale

Du 7 au 21 novembre

Quinzaine de la laine

Profitez de cette Quinzaine de la laine pour faire vos achats avant l'hiver

Cadeau à tout acheteur dep. 20 fr.

Se recommande : **Mme Vve Saudan-Genoud.**
« A mon Aiguille », place Centrale, **Martigny-Ville**

PORCS

de 60 à 120 kg., pour finir d'engraisser.
Porcs toutes grandeurs.
CHARLY TROILLET, ORSIERES, tél. 6 81 17

A vendre

saxophone

alto, marque Selmer dernier modèle. S'adres. à la Société de musique « La Villageoise », Muraz-Collombey.

A vendre bon

FUMIER

bovin, environ 2 toises. - S'adresser au bureau du journal sous R 2805.

A vendre environ 15,000 kilos de

betteraves

½ sucrières rouges. S'adr. à Robert Giroud, Charrat.

Désirez-vous de belles teintures pour vos manteaux ou robes ?

ainsi qu'un **nettoyage** *parfait de tous genres de vêtements, délustrage des complets foncés et rafraîchissement des articles gris fanés ?*

Une adresse à se rappeler :

Teinturerie MASSON Montreux

Nettoyage à sec
Tél. 021/6 37 75
Deuils express dans la journée

Nos dépôts dans votre canton

St-Gingolph :	Mme C. Fornay, laines
Bouveret :	Mme Bussien, négociante
Les Evouettes :	M. Yvan Clerc, négociant
Monthey :	M. O. Brunner, marchand-tailleur
Champéry :	Mme Exhenry, Bazar de la Poste
St-Maurice :	Ville de Lausanne
Evionnaz :	Mme Chappuis, négociante
Vernayaz :	Mme Bochatay, Galeries Valais.
Martigny :	A l'Art Féminin
Orsières :	M. Ulysse Vernay, tissus
Sembrancher :	M. Vollet, marchand-tailleur
Fully :	M. Marcel Delasoie, négociant
Saillon :	M. Raphaël Roduit, négociant
Saxon :	Mme Crettenand, négociante
Sierre :	Bazar du Château
Crans :	Mme Porret, négociante
Montana :	Grand Bazar Rasetti
Chippis :	Mme A. Deletroz, mercerie
Viège :	M. Pfammatter, marchand-tailleur
Zermatt :	Mme Augusta Julen, couture
Brigue :	Maison Imseng & Marti, modes

Mesdames ! Notre expérience vous guidera dans le choix de votre nouveau **CHAPEAU**. Notre choix est encore très important et nos prix très abordables depuis **13.50**

Girard MODES
MARTIGNY

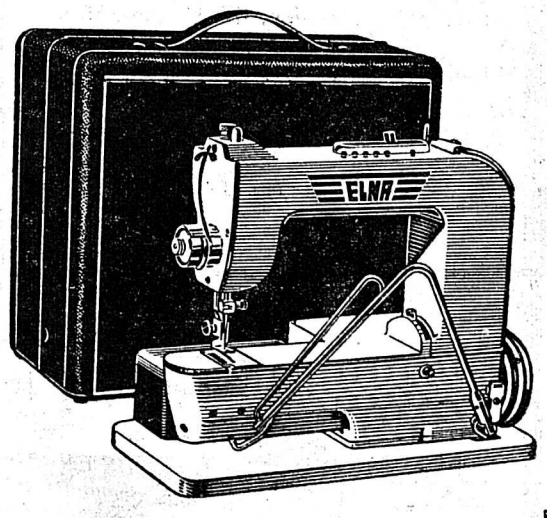

INVITATION

à toutes les ménagères de Martigny et environs pour assister à nos **DEMONSTRATIONS** de couture et raccommodage avec la machine à coudre portative électrique à bras libre

ELNA

Nous vous démontrerons à la même occasion la nouvelle méthode de cuisson avec la célèbre marmite à vapeur

Flex-Sil

qui est la plus belle invention de notre époque pour la cuisson !

Lundi 7 et mardi 8 novembre de 14 à 22 heures

Salle du Collège communal — **Entrée libre**

Représentation pour le Valais :
Maurice Witschard, Martigny-Ville, tél. 6 16 71

Sommelières

Le Casino-Etoile à Martigny engagerait sommelières de métier pour ses grands bals.
Ecrire à M. Adrien Darbellay

Lecteurs, lectrices !

A l'occasion de la foire,
favorisez les maisons recommandées
ci-dessous.
Vous serez bien servis !

Samedis 5, 12 et 19 novembre 1949

Foire de Sion

Choisissez

plus de 350 costumes sport et ville, voilà en quoi consiste notre choix. C'est dire que vous trouverez chez nous avec certitude la qualité, la teinte, la coupe que vous cherchez...

MAGASINS **Gérondet** SION

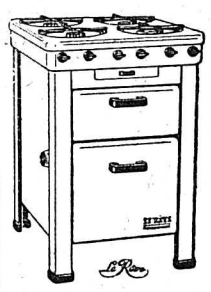

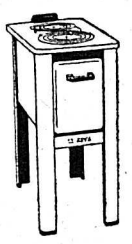

La bonne adresse

pour

cuisinières
électriques
ou à gaz

potagers
à bois et charbon

boilers
pr service d'eau chaude

calorifères
pour bois et charbon

Calorifères à mazout

Buanderies
en fonte

Machines à laver

A la Bonne Ménagère

E. Constantin

Sion
Rue des Remparts

Un choix immense
Des prix très bas

Rendez-nous visite ou demandez une offre sans engagement

« LA SUISSE » ZURICH
Incendie - Vol - Eaux - Glaces

HELVETIA-VIE
Vie - Maladie

HELVETIA-Accidents
Accidents - R C. - Casco

Devis, offres, projets sans engagement par **PAUL GASSER, SION** Rue de Lausanne **Toutes assurances**

Caisse d'Epargne du Valais

(Société mutuelle fondée en 1876)

DIRECTION : PLACE DU MIDI, SION — AGENCES ET REPRESENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITES DU CANTON

reçoit des dépôts : en compte Epargne à 2 3/4 %
en obligations à 5 ans à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

(Les Dépôts en Caisse d'Epargne bénéficient d'un privilège légal)

Le Salon du Cycle - Sion

vous offre des vélos à des prix d'avant-guerre, soit à partir de **200 fr.** tout équipés lumière.
Déplacez-vous, venez et comparez !

Pierre Ferrero, mécanicien, place du Midi, **Sion.**

K+B

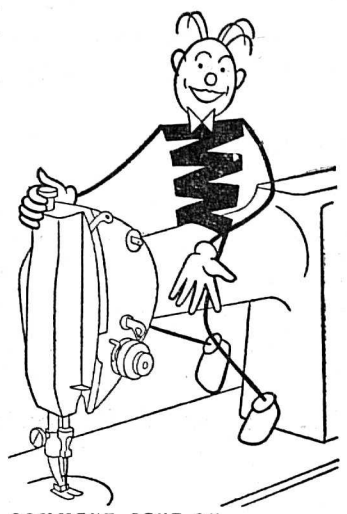

COMMENT PEUT-ON...

acheter une machine à coudre sans essayer d'abord le dispositif zigzag de la Bernina? En ville et à la campagne, chacun est enthousiasmé de cet avantage qui facilite tant les travaux de couture. Jugez-en vous-même: nous vous présenterons volontiers le dispositif zigzag, tout à fait sans engagement.

Bernina ZIGZAG

AGENCE BERNINA

E. CONSTANTIN - SION

Vente - Echange - Réparation
de toutes marques de machines

Mercerie Laine Fournitures

IL NE VOUS EN COUTE RIEN de nous demander le renseignement dont vous avez besoin, soit en pharmacie, soit en droguerie, et à nous, CELA FAIT PLAISIR.

Pharmacie Nouvelle, Sion

RENÉ BOLLIER
Av. du Midi, tél. 21864

FOURNEAUX-POTAGERS CALORIFÈRES

Différents modèles et pour tous combustibles

Ustensiles de ménage

Tout pour le chauffage

Pfefferlé & Cie Avenue du Midi Téléphone 2 10 21 **Sion**

Du nouveau en Valais !..

La possibilité de vous habiller avantageusement aux Grands Magasins

A LA VILLE DE PARIS A SION

UN APERÇU :

	Complets messieurs, fil à fil	dep. Fr.	145.—
	» » pure laine	» »	110.—
	Vestons »	» »	50.—
	Pantalons »	» »	29.—
Net sans ICHA	Complets pour garçons, 3 pièces, gr. 34	»	76.—

Un choix immense de la qualité à des prix sans concurrence

Le rôle de l'artisanat dans notre pays

On ne publie que rarement des chiffres et des statistiques concernant l'artisanat et la place qu'il occupe dans notre économie nationale. Cela tient au fait que la notion d'artisanat manque de précision. La limite entre la petite et la grande entreprise, l'artisanat et l'industrie est difficile à établir. Il existe néanmoins un critère sur lequel on peut se fonder pour tracer une ligne de démarcation entre la fabrique et l'atelier de l'artisan, entre la grande et la petite entreprise, qui nous permet d'obtenir des chiffres précis sur le rôle de l'artisanat en Suisse. En effet, toute entreprise qui occupe 6 personnes ou plus est assujettie à la loi fédérale sur les fabriques. Nous considérerons donc comme **entreprises artisanales** toutes celles qui n'occupent que cinq personnes au plus. Et nous nous en tiendrons également à ce critère pour établir une limite entre la petite et la grande entreprise commerciale.

D'après le recensement des fabriques de 1939, nous avons en Suisse 244,000 entreprises de toute espèce, dont 212,000 occupent moins de 6 personnes. Cela signifie donc que 86 % de toutes les entreprises (production, commerce, transports) concernent l'artisanat. Si nous considérons le premier de ces groupes, qui nous intéresse plus particulièrement ici (production), nous y trouvons 99,000 entreprises, dont 85,000 appartiennent à l'artisanat. Celles-ci occupent en tout 169,000 personnes, soit 25 % environ de toutes les personnes du groupe de la production, qui en totalise 669,000.

Dans le **commerce,** la proportion des entreprises se rattachant à l'artisanat est encore plus forte. Des 54,000 entreprises que compte ce groupe, 52,000 peuvent être classées dans la catégorie artisanale, et des 138,000 personnes occupées dans cette branche, 96,000, ou 70 %, travaillent dans les « petites entreprises », au sens que nous donnons à ce terme. Dans la construction, la proportion est sensiblement la même que dans la production. Des 16,000 entreprises de ce groupe, 12,000 appartiennent à l'artisanat, mais elles n'occupent que 26,000 personnes sur les 112,000 que compte le groupe, ce qui représente environ 23 %.

Les chiffres qui précèdent nous montrent que, aujourd'hui comme hier, l'artisanat suisse sait défendre ses positions. Malgré l'essor prodigieux de l'industrie et le développement rapide de la grande entreprise, l'artisanat suisse a su conserver sa place au soleil, grâce aux mesures de défense et d'entraide qu'il a su prendre pour pouvoir tenir. Les entreprises du commerce de détail en particulier ont su s'adapter parfaitement à la situation, à l'organisation moderne et aux progrès de la technique.

A l'heure actuelle, les groupements régionaux et les associations professionnelles du commerce font tous leurs efforts pour parfaire les connaissances de leurs membres au moyen de cours de perfectionnement les plus variés. Il en est de même dans la production, où l'on s'efforce d'encourager la formation professionnelle et de donner aux patrons la possibilité d'étendre leurs connaissances. Il n'existe qu'une seule lacune : les entreprises devraient pouvoir recourir, plus que ce n'est le cas à l'heure actuelle, aux conseils et aux lumières de gens particulièrement compétents ; cela nous paraît indispensable à l'heure actuelle, vu le prodigieux essor technique de notre époque.

La différence entre l'industrie et l'artisanat tend à se marquer toujours davantage. A la première est réservée la production en grande série, — du moins celle qui est compatible avec la fabrication de qualité, caractéristique de l'industrie suisse, — qui exige un coûteux appareil. L'artisan continue, lui, à fabriquer des pièces ou à produire en petite série. Il lui reste en outre une tâche importante — les réparations — qu'il est particulièrement apte à remplir.

La délimitation est moins marquée dans le commerce ; il s'agit donc, pour le petit magasin, de s'assurer les mêmes avantages que les grands magasins en ce qui concerne les achats, la vente et l'exploitation. C'est dans le domaine de l'installation et de la construction que l'on constate de plus en plus une évolution de la petite à la grande entreprise, et il y a là un phénomène auquel nous ne saurions vouer trop d'attention.

TRIBUNAL FÉDÉRAL

Un cas de responsabilité

Dans une maison locative à Stansstad, une dame qui descendait l'escalier du troisième au deuxième étage, a glissé et, dans sa chute, s'est grièvement blessée. Atteinte d'une incapacité partielle permanente de travail, elle a actionné en dommages-intérêts le propriétaire de la maison dont l'escalier constituait un ouvrage. Elle lui reprochait d'avoir rendu les marches de l'escalier trop glissantes par l'encaustique, ce qui constituait un défaut d'entretien selon l'art. 58 du Code des obligations. Tant les juridictions cantonales que le Tribunal fédéral ont donné raison à la demanderesse, tout en réduisant dans une plus ou moins grande mesure l'indemnité à cause de la faute concurrente de la victime qui n'avait pas utilisé la rampe de l'escalier. La première cour civile du Tribunal fédéral lui a alloué 9690 fr.

Fais ce que dois, le reste regarde Dieu !

Fochter

CATASTROPHES AÉRIENNES

Après la catastrophe des Açores

Ensuite de l'épais brouillard qui s'étendait sur l'île, le pilote a confondu le phare de l'île San Miguel avec celui de l'aéroport de Santa Maria et a foncé contre la Redondo, montagne de 1200 mètres d'altitude. Le choc fut effroyable, les débris jonchent le sol à 300 mètres à la ronde.

Notre cliché montre une vue saisissante de la catastrophe. Pétrifiés, les habitants de l'île considèrent ce qu'il reste des passagers : quelques corps carbonisés, véritabe vision d'horreur...

Encore une catastrophe aérienne : 55 morts

Un avion de transport quadrimoteur D. C. 4 et un chasseur P. 38 sont entrés en collision au-dessus de l'aéroport national de Washington.

Les témoins oculaires ont déclaré qu'une explosion s'était produite dans l'avion de transport aussitôt après la collision avec le chasseur. Le D. C. 4 s'est abattu sur la rive du fleuve Potomac et a ensuite glissé à l'eau.

Le bilan de la catastrophe est de 55 morts et seul le pilote du chasseur, repêché dans le fleuve, a été sauvé.

AU REVOIR

SUR LES BORDS DU LAC

Le dernier bateau de l'arrière-été a quitté le port. Il a laissé derrière lui cet écumeux sillage de l'adieu à l'année et de l'au revoir des prochaines belles saisons. Les fidèles de notre petite bourgade ont voulu revenir une dernière fois admirer sa nature et son panorama ; ils ont pensé que peut-être ce serait la dernière, car l'hiver est long au Bouveret.

Maintenant, l'automne a marqué son passage. Le port est désert et le débarcadère fait peine à voir. Les promenades du bord du lac ont laissé leur attrait de verdure pour prendre la parure d'or de l'automne et dans la froide bise courent les feuilles arrachées, en un ultime soupir, aux arbres qui faisaient la splendeur du site.

La riante rive pleure dans le chant des vagues : c'est le chant de l'isolement, de la fin des beaux jours, c'est le chant de l'adieu.

Qu'allez-vous faire, pauvres habitants de cette île inaccessible ?

De vos fenêtres, vous allez revoir votre lac morne, tantôt perdu dans la brume épaisse, tantôt remué par les vagues que soulève le vent, tantôt rêvant d'un passé plein de charmes.

Vous revivrez les heures heureuses de l'été ; vous reverrez la foule des promeneurs que baignaient les doux rayons de soleil.

En un rêve trop beau, votre cœur s'émerveillera à la pensée des idylles passées, des bosquets fleuris et de l'azur des flots.

Et les feuilles auront fini de tomber. Les arbres vous apparaîtront dans leur carapace squelettique, la bise soufflera plus fort et vous prierez Dieu pour que l'été revienne plus vite. *Hy. B.*

Billet du Tessin

Les îles de Brissago deviennent propriété publique. — Le contrôle douanier à la frontière italo-suisse. — La lutte contre la contrebande.

Les îles de Brissago, qui étaient à vendre, viennent d'être rachetées pour le prix extraordinairement favorable de 600,000 fr., attendu que les anciens propriétaires avaient investi des centaines de milliers de francs dans le palais et les autres bâtiments qui y ont été construits. Ce rachat a été possible grâce à l'action conjuguée du canton du Tessin, qui a participé à la transaction pour la somme de 200,000 fr., des communes d'Ascona et Brissago qui ont donné chacune 125,000 fr., la petite commune de Ronco (50,000 fr.), la Ligue suisse pour la protection de la nature (50,000 fr.) et la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national (50,000 fr.). Ces deux dernières institutions d'utilité publique s'engagent en outre à participer aux frais d'installation du jardin botanique des îles pour une somme de 20,000 fr. et à verser pendant cinq ans une somme de 10,000 fr. pour l'exploitation de ce jardin au cas où celle-ci s'avérerait déficitaire.

° ° °

Le gouvernement italien a pris la sage décision d'accélérer le contrôle des passeports à la frontière. Les voyageurs ne seront plus obligés de descendre du train pour aller faire contrôler leur passeport au bureau de douane. Il se fera dorénavant dans le train même.

Le service au poste frontière de Chiasso s'en trouvera grandement amélioré.

° ° °

La lutte entre la douane italienne et les contrebandiers prend des formes qui ne peuvent laisser nos autorités indifférentes. On a de fortes raisons de croire que la douane italienne a organisé au Tessin même un service d'espionnage et de dépistage des individus faisant la contrebande de cigarettes et de montres. Ces jours derniers, elle a séquestré 74,000 cigarettes près de Varese et 36,000 près de Côme. La douane italienne a raison de surveiller la contrebande à la frontière, mais nous ne pouvons admettre qu'elle étende son activité, toute clandestine, sur territoire suisse.

De son côté, la police tessinoise a mis un terme à la contrebande qu'exerçaient les frontaliers de Lombardie qui viennent tous les jours au Tessin pour y travailler. Le petit commerce tessinois s'est fortement ressenti de cette concurrence illicite et a protesté, d'où l'action policière qui, souhaitons-le, ne restera pas sans effet.

Cuniculture

Eleveurs de Martigny et environs, un appel vous est adressé en vue de la formation d'une section cunicole locale.

Une association cunicole cantonale valaisanne a été constituée ; les sections de Monthey, Sion, Sierre, Viège et Brigue la composent.

Chaque année l'association organise une journée cantonale cunicole ; c'est l'occasion pour tous les éleveurs du canton de se serrer la main et de puiser les conseils nécessaires à un élevage sérieux.

Cette année, en vue de favoriser le départ de la future section locale, Martigny a été choisie comme lieu de réunion.

Dimanche 6 novembre, à la grande salle du restaurant Terminus, dès 14 heures, l'un des meilleurs conférenciers et juge cunicole romand, M. Wagnières de Lausanne, vous entretiendra sur la façon rationnelle d'élever des lapins.

Des **projections lumineuses** vous intéresseront au plus haut point ; les quelque 29 races du standard vous seront présentées et vous fixeront sur la race que vous désirez élever et l'utilisation des fourrures.

Cette conférence est **gratuite** ; nous prions les éleveurs de la région d'apporter des sujets qui seront jugés à l'issue de la conférence.

Les dames et les enfants sont cordialement invités.

Le comité de l'A. C. C. V.

Attention !!
aux deux variétés de
moutarde Thomy :
tubes à inscription bleue :
moutarde douce
tubes à inscription rouge :
moutarde forte
(au raifort)
mais veillez bien
à la marque
Thomy
il en vaut la peine !

Ne commence donc pas de fumer avant le déjeuner.

Ne te fais pas de souci, une Stella Filtra ne peut me nuire.

Un fort fumeur de Maryland

donne sa préférence à Stella Filtra parce qu'il peut la fumer impunément. Le bout filtre *spécial marque FILTRA* protège la gorge et évite l'irritation des muqueuses sans diminuer l'arome des délicieux tabacs Maryland dont cette cigarette est composée.

une cigarette **LAURENS** —.90

Un Valaisan directeur au Service fédéral des eaux

Le Conseil fédéral a nommé M. François Kuntschen, ingénieur diplômé de Sion, né en 1888, au poste de directeur du Service fédéral des eaux. Depuis 1946, M. Kuntschen exerçait la fonction de sous-directeur de ce service, qu'il dirige depuis le 1er janvier 1948 par intérim.

Aux bienfaiteurs de l'Œuvre du Bouveret

(Comm.) — Pour une nouvelle année scolaire, l'Institut du Bouveret vient d'ouvrir ses portes à quelque 150 enfants. Il y en a de tous âges : petits minois charmants, moyens plus espiègles, grands, conscients déjà de leurs responsabilités. Ils sont attachants tous, et intéressants parce que recelant chacun une déficience quelconque. Ils paraissent à l'aise et en sécurité dans l'hospitalière maison.

En effet, la bonne Providence a pourvu à maints besoins. Les dernières caisses de pommes sont à peine remisées ; elles sont arrivées nombreuses et bien remplies. Les grands pots de confiture, les bocaux d'abricots, de fraises s'alignent en rangs serrés dans les dépendances de la cuisine. Chers enfants, vous ne serez pas au pain sec !

Il y a du charbon aussi dans la soute, du charbon qui coûte cher : chers petits, vous n'aurez pas froid cet hiver !

Les gens du Valais ont l'âme fort charitable : de nouveau elles ont pensé à vous. De la récolte plus maigre cette année la quête des fruits n'a point pâti. Chacun a donné de son superflu et davantage même. Des hommes bienveillants ont sacrifié encore une fois leur journée et leur camion pour nous amener bénévolement paniers et cageots.

« Qui donne aux pauvres prête à Dieu. » Chers bienfaiteurs, votre placement est heureux, car à la banque du bon Dieu, le taux, les intérêts sont à la mesure de sa puissance et de sa bonté.

La Direction de l'Institut.

SAINT-MAURICE

Démonstration à St-Maurice

(Comm.) — Il existe un procédé nouveau, simple, bon marché et d'une grande efficacité pour éteindre les débuts d'incendie, la grenade Pakar. Les dirigeants des laboratoires de Bellerive à Genève procéderont à une démonstration à St-Maurice le dimanche 6 novembre 1949, à 9 h. 30, dans la cour des écoles communales. La population est invitée à y assister. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Agence générale des grenades Pakar, à Martigny-Ville, avenue de la Gare.

Revue suisse

Un déficit de 300 millions ferait place à un boni de 150 millions en 1950, si...

Le Conseil fédéral a approuvé, le 28 octobre 1949, le projet de budget de la Confédération pour 1950 destiné à être soumis aux Chambres fédérales. L'exercice budgétaire se soldera par un déficit de 293 millions de francs.

Le découvert du bilan de la Confédération s'accroîtra en 1950 de ce montant si le résultat comptable se révèle conforme au budget. Le déficit net résulte d'un excédent de dépenses de 315 millions de francs du budget financier, qui se réduira d'un montant de 22 millions représentant l'excédent des revenus du compte de la fortune.

Cependant, au cas où entrerait en vigueur le régime transitoire des finances fédérales, qui doit encore faire l'objet d'un vote final des Chambres, le produit des impôts atteindrait probablement en 1950 la somme extraordinairement élevée de 907 millions. Grâce à ces rentrées d'impôts cumulées pour deux années (pour 1949 et 1950), le budget financier de 1950 ne se solderait plus par un excédent de dépenses, mais par un excédent de recettes de 156 millions de francs.

Nos dépenses militaires.

M. Kobelt, conseiller fédéral, a donné des précisions sur le budget militaire de 1950 dont les dépenses sont évaluées à 451,871,950 fr. L'instruction coûtera 114,6 millions, l'acquisition de matériel 157,5 millions, l'achat de munitions de guerre 52 millions, l'équipement des recrues 40 millions, l'achat d'avions « Vampire » 36 millions, l'achat de matériel de transmission 13 millions. Le budget ne prévoit que 5 millions pour l'achat d'armes nouvelles. Le poste de l'administration du matériel de guerre, arsenaux, etc. s'élève à 63,7 millions. Le budget prévoit aussi 2,2 millions pour les magasins sanitaires et les ateliers de la P. A., 16,3 millions pour le parc des véhicules à moteur de l'armée, 24,7 millions pour les aérodromes militaires, 27 millions pour les fortifications, 5,6 millions pour des constructions à St-Maurice, 11,5 millions pour les dépôts de la Remonte, 10,8 millions pour l'instruction préparatoire et hors service, 12,3 millions pour l'assurance militaire et les sanatoriums militaires.

Les catastrophes de Dailly et de Mitholz coûtent 100 millions et 100 millions aussi les mesures à prendre pour éviter la répétition de ces accidents.

Pour mettre fin à la pénurie de courant.

A l'occasion de l'assemblée générale de la Motor-Columbus S. A., M. H. de Schulthess, président, a donné un intéressant aperçu de l'état actuel de l'économie électrique suisse. Il en ressort que malgré la sécheresse de cet été, les bassins d'accumulation, notamment ceux alimentés par les glaciers, présentent à l'entrée du semestre d'hiver un niveau d'eau relativement favorable. D'autre part, l'énergie d'hiver est fournie à raison d'un quart seulement par les bassins d'accumulation et de trois quarts par les usines au fil de l'eau. Le nombre de celles-ci a augmenté au cours de l'année pour la construction des usines de Wassen, Tiefencastel, Fätschbach, Rabiusa et Lavey. Notre approvisionnement en énergie s'améliorera également par les achats de courant en France et en Italie.

Par ailleurs, les besoins de l'industrie en énergie électrique n'ont plus augmenté dans la même proportion que ces dernières années, si bien que les nouvelles sources d'énergie ne seront pas immédiatement absorbées par une consommation accrue, mais serviront enfin à augmenter l'apport. Les restrictions dans l'emploi d'énergie électrique pourront ainsi être réduites au minimum cet hiver. On peut d'ailleurs espérer qu'au cours des cinq années à venir, il sera possible d'atteindre la normalisation prévue dans le domaine de l'énergie électrique. Un certain nombre d'usines à grand rendement, qui sont actuellement en construction, seront terminées à ce momet-là. Elles entraîneront une augmentation des livraisons de courant de 800 millions de kWh. en hiver et de 700 millions de kWh. en été.

Cet accroissement permettra de supprimer la pénurie de courant même pendant les années de plus grande sécheresse. On pourra même reprendre, comme autrefois, les livraisons de courant à l'étranger plutôt que de dépendre des livraisons du dehors comme c'est le cas actuellement.

MONTHEY

Dangereuse imprudence

M. Francis Ballet, qui roulait à bicyclette à vive allure à Monthey et qui avait omis d'éclairer son vélo, a pris en écharpe Mme Bussien qui cheminait sur la chaussée. Le piéton souffre de contusions au dos et au bras et de blessures au visage.

Auto contre moto

Une collision s'est produite, près de l'église, entre une auto conduite par M. Pierre Elsig, représentant, à Sion, et une moto « Vespa » pilotée par M. René Coquoz, de Champéry. Dégâts matériels.

Etat civil

OCTOBRE 1949. — **Naissances :** Raboud Jean-Claude de Georges, de et à Monthey ; Richard Marie-Antoinette d'Adrien-Henri, de Mex, à Monthey ; Cardinaux Jean-Michel de Louis-Frédéric, de Bussigny, à Monthey ; Gex-Collet Lise-Paulette de Nestor, de Val d'Illiez, aux Neyres s/Collombey ; Franc Françoise-Marguerite de Louis-Albino, de et à Monthey ; Franc Marie-Christine-Bernadette, de Louis-Albino, de et à Monthey ; Gerzner Sonia-Madeleine de Jean, d'Einsiedeln, à Monthey.

Mariages : Rogivue Edouard-André et Kalbermatten Carmelle-Yolande, d'Essertes (Vaud), à Monthey ; Devanthey Alexis-Antoine et Moret Julia-Geneviève, de et à Monthey ; Bovi Edoardo et Aubert Yvonne-Judith, d'Italie, à Riddes.

Décès : George née Carron Nelly-Blanche, 1913, de Vuibroye, à Monthey ; Cantova Alessio-Auguste, 1879, d'Italie, à Collombey ; Genolet Jeanne-Marie d'Henri, 4 ans, de et à Monthey ; Meaglia née Deymonaz Thérèse-Angèle, 1882, de et à Monthey ; Veillon née Rappaz Marie-Louise, 1890, de Bex, à Monthey ; Cettou Pierre, 1868, de Massongex, à Massongex.

SION

Un hélicoptère atterrit à la gare

Lundi matin, la population du quartier a assisté au spectacle nouveau pour elle de l'atterrissage d'un hélicoptère sur la place de la gare. L'appareil était piloté par M. Villard, de Lausanne.

Rompez !

L'Ecole de recrues art. 9, commandée par le lieut.-col. E. M. G. Ruenzi, vient d'être démobilisée après 118 jours de service.

Lundi 7 novembre, un cours D. C. A. débutera sous les ordres du lieut.-col. Ruenzi.

L'exposition de la Diète a fermé ses portes

C'était une entreprise audacieuse que d'ouvrir à Sion une exposition de tableaux de maîtres anciens. Cependant, la foule afflua de partout à la vieille maison de la Diète où l'on pouvait admirer des œuvres remarquables, dont quelques-unes signées de grands noms.

Elle reçut 10,500 visiteurs.

LE COIN DU MYCOLOGUE

Chez les contrôleurs de champignons

La Société suisse des contrôleurs officiels de champignons a tenu sa 21e assemblée annuelle à Neuchâtel. Après avoir liquidé les affaires intérieures de l'Association, l'assemblée a décidé de dresser une liste uniforme des champignons admis sur les marchés en se plaçant au point de vue du danger et de la valeur nutritive des champignons.

MARTIGNY

Des veinards !

Des veinards, oui certes, il y a en aura, et vous pouvez en être, mais à une condition : c'est de prendre une part active au grand loto que le Chœur d'hommes organise au Café des Messageries samedi 5 novembre, dès 20 h. 30, et dimanche 6 crt., dès 16 h.

Comme d'habitude, ne voulant pas faillir à sa réputation, le Chœur d'hommes a prévu une magnifique planche de lots. Poulets, canards, langues fumées, fromages, vacherins, etc., alterneront avec de non moins succulentes quines.

Venez donc tenter votre chance. Vous emporterez très certainement un lot qui réjouira votre famille, tout en ayant apporté votre aide précieuse à une société.

Au Martigny-Sports

Deux matches intéressants, dimanche, au Stade municipal : à 12 h. 45, Martigny III sera aux prises avec la jeune équipe d'Evionnaz II, puis à 14 h. 30 Martigny I donnera la réplique à Aigle I dont les progrès sont remarquables et même inquiétants...

Le public martignerain ira donc nombreux encourager ses représentants et applaudir la rentrée dans l'équipe-fanion du talentueux et sympathique Genevois Perréard.

Etat civil

OCTOBRE 1949. — **Baptêmes :** Albasini Monique, de Victor et de Léa Cassaz, Ville ; Canta Marie-Angèle-Aimée, de Jean et d'Angèle Produit, Ville ; Nanchen Jean-Claude, de Pierre et de Fernande Delorme, Bourg ; Girard Monique-Berthe-Charlotte, de Denis et de Charlotte Lorenz, Ville ; Granges Maurice-Victor, de Calixte et de Jeanne Esselier, Fully ; Levet Georges-André, de Raphaël et d'Amélie Farquet, Ville ; Sauthier Ginette, de Marcel et d'Emma Sauthier, Saxon ; Gaillard Véronique-Gilberte, de Gilbert et de Louise Fellay, Saxon ; Curchod Jean-Daniel, de Gilbert et de Ginette Dubois, Ville ; Dini Luce-Elisabeth, d'Aloïs et d'Hortense Luy, Charrat ; Cretton Jean-Michel, de Léon et de Suzanne Giroud, Charrat ; Sauthier Christian-Bernard, de Germain et de Germaine Lonfat, Charrat.

Mariages : Menabreaz Bruno, La Verrerie, et Imberti Joséphine, Bergamo ; Delaloye Fernand, Charrat, et Pont Cécile, Charrat ; Giroud Raphaël, Ville, et Pont Jeanne, La Fontaine ; Sauthier Albert, Ville, et Sarrasin Marguerite, Bourg ; Rouiller Emile, Combe, et Rouiller Marcelle, Combe ; Walther Lucien, Selkingen, et Hugon Marie-Thérèse, Combe ; Schildknecht Béda, Ville, et Farquet Pierrette, Ville ; Roduit Gilbert, Leytron, et Hugon Blanche, La Croix ; Romagnoli Michel, Ville, et Maillard Laurence, Ville.

Sépultures : Guex Marie-Louise, 1878, Bourg ; Lugon Amélie, 1868, Bourg ; Mabillard Stéphanie, 1877, Ville ; Chaperon Claude, 1904, Ville ; Claret Joseph, 1892, Bâtiaz ; Vouilloz Marie-Albertine, 1894, Bourg ; Chappot Louis, 1916, La Croix ; Rey François-Joseph, religieux du Grand-Saint-Bernard, 1863, Ville ; Vitton Giovanni, 1879, Bourg.

Classe 1899

Les 50 ans du district de Martigny sont invités à se rencontrer nombreux dimanche 6 novembre 1949, à 14 heures, à la salle à manger de l'Hôtel Suisse à Saxon, en vue de préparer une sortie-agape avant la fin de l'année.

Le comité provisoire.

C. S. F. A.

Dimanche 6 novembre, sortie-brisolée à Plan-Cerisier. Départ de Martigny-Gare à 11 h. 45, montée par le château de La Bâtiaz et le chemin des vignes. Brisolée prévue pour 13 h. environ. Inscription au tél. 6 11 16 jusqu'à samedi à 18 heures.

La saison du Casino Etoile, Martigny

Les semaines qui viennent apporteront de grandes surprises. Gardons-en encore le secret et réjouissons-nous de revoir sur la scène du Casino Etoile le célèbre acteur Constant Rémy entouré de la compagnie du Studio des Champs Elysées de Paris qui jouera la pièce policière **Un inspecteur vous demande.** 200 représentations de cette pièce à Paris, des centaines à New-York n'ont pas épuisé le succès de cette pièce de Priestley. Constant Rémy, de l'avis de la critique, a trouvé un rôle qui lui convient à merveille. Jamais on ne l'a vu meilleur.

On danse...

... demain soir samedi, et tous les quinze jours, au « Foyer » du Casino Etoile. Nouveaux enregistrements américains. Entrée libre. De 21 h. à 1 h.

Le sport en Amérique

Les sportifs valaisans verront avec intérêt cette semaine sur l'écran du Casino Etoile l'entraînement d'une célèbre équipe américaine. Si nos braves footballeurs valaisans appliquaient cette méthode, il y a longtemps qu'ils trôneraient en ligue nationale !

Chronique internationale

LA POLOGNE REDOUTE UNE ACTION GERMANO-SOVIETIQUE.

L'armée polonaise construit, depuis la fin de septembre, des fortifications le long de la frontière de l'Oder et de la Neisse, annonce « Der Abend », sous licence américaine.

Il s'agit, précise le journal, de tranchées antichars de 5 mètres de largeur, derrière lesquelles, à des distances de 5 à 6 mètres, se dressent des pieux reliés par des barbelés.

Le réseau de barbelés, ajoute « Der Abend », est parcouru par des câbles à haute tension. A des distances d'environ 300 mètres, des miradors, armés de mitrailleuses, surveillent la frontière entre l'Allemagne et les territoires rattachés à la Pologne.

Les fortifications s'étendent jusqu'à la frontière tchécoslovaque.

Dans la partie polonaise de la ville de Gœrlitz, dont l'autre moitié est allemande, les fenêtres des maisons qui donnent sur la Neisse sont murées, à l'exception d'un jour très étroit.

Le journal affirme qu'en dépit de la renonciation ostentatoire du gouvernement Grotewohl aux territoires allemands administrés par la Pologne, un vif malaise règne dans les milieux politiques de Varsovie, à la suite de la formation du gouvernement de l'Allemagne orientale.

CENT MILLE LITHUANIENS DEPORTES.

La légation de Lithuanie a Washington, qui est toujours reconnue par les Etats-Unis, a remis mercredi aux Nations Unies un mémorandum disant qu'au cours des six premiers mois de 1948, les autorités soviétiques ont déporté ou poursuivi 100,000 Lithuaniens. Le mémorandum émane du comité de libération lithuanien. Les personnes déportées, selon le mémorandum, ont été envoyées dans des camps de travail forcé en U. R. S. S.

« 85 MILLIONS DE JAPONAIS SERAIENT AVEC NOUS EN CAS DE GUERRE CONTRE L'U.R.S.S. », DIT UN GENERAL AMERICAIN.

Le général Robert Eichlberger, ancien commandant de la 8e armée américaine en Extrême-Orient et ancien chef des troupes d'occupation américaines au Japon, a affirmé qu'en cas de guerre contre l'Union soviétique, les Japonais apporteraient leur concours aux Etats-Unis.

« Vingt-quatre heures après le déclenchement des hostilités, a déclaré le général, les Russes verraient quels curieux compagnons nous avons : 85 millions de Japonais seraient avec nous. »

Après avoir souligné les qualités militaires des soldats nippons, le général a conclu en affirmant que l'amitié des Japonais pour les Etats-Unis venait de la générosité et la bonne volonté dont les Américains ont fait preuve depuis la fin de la guerre et de la sympathie suscitée par les troupes d'occupation parmi la population.

CONFERENCE SECRETE A SINGAPOUR.

Mercredi s'est ouverte à Singapour une conférence secrète de 22 experts militaires et diplomatiques d'Asie. On pense que cette conférence, qui se tient à la résidence de M. Malcolm Mac Donald, commissaire général pour l'Asie du Sud-Est, aura une grande portée pour la politique britannique en Extrême-Orient. Les milieux bien renseignés font remarquer que cette conférence suit de très près les récents événements de la Chine méridionale et de la frontière indochinoise.

M. Mac Donald a refusé de commenter la nouvelle selon laquelle il aurait l'intention de voir prochainement M. Léon Pignon, haut-commissaire de France en Indochine..

LE GOUVERNEMENT BIDAULT A LA RECHERCHE DE L'EQUILIBRE FINANCIER.

Les recettes escomptées pour le budget 1950 sont : 250 milliards de la contre-partie de l'aide Marshall, 140 à 150 milliards de l'impôt du double décime sur les sociétés et une cinquantaine de milliards de « ressources diverses de trésorerie ». Au total : 450 milliards de recettes pour 650 de dépenses, soit un déficit de 200 milliards.

Pour combler ce déficit, le gouvernement envisagerait plusieurs solutions : 1. un emprunt aux Etats-Unis d'une centaine de milliards ; 2. pour les cent autres milliards, soit un impôt sur les super-bénéfices des sociétés, soit « l'invitation » faite aux entreprises de souscrire au programme d'investissements et si cette mesure n'était pas suffisante, une majoration de la taxe à la production et de l'impôt sur les salaires (2 % en plus), ces deux dernières mesures pouvant faire entrer chacune 45 milliards dans les caisses de l'Etat.

400 PERSONNES PASSENT, CHAQUE SEMAINE, DU BERLIN ORIENTAL AU BERLIN OCCIDENTAL !

Les autorités alliées dans l'ex-capitale du Reich, ont publié un communiqué disant que le nombre des réfugiés politiques et des civils qui, fuyant de la zone soviétique, viennent se réfugier dans les zones occidentales, se monte à 400 personnes en moyenne par semaine !

Le temps, c'est de l'argent

... donc ne tardez pas à vous inscrire à notre cours de comptable-correspondant. Notre diplôme, obtenu en 6 mois, vous procurera une place 6 mois plus tôt. Garantie. Par correspondance, en 12 mois.

ECOLES TAME, SION, Condémines, tél. (027) 2 23 05.
Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Neuchâtel.

JEUNE FILLE

19 ans, active et de confiance, cherche place dans ménage, région de Martigny. S'adresser au journal sous R 2802.

A vendre beaux

MEUBLES anciens

sculptés. — S'adresser au journal sous R 2807.

Viande de chèvre

fr. 3.— par kg.
contre remboursement plus frais de port ; franco pour envois supérieurs à 10 kg.
Boucherie Del Notaro, Coglio V. M.

A vendre beaux

PORCELETS

de 5 semaines et un PORC de 12 tours. Louise A. Tornay, Martigny.

A vendre une

génisse

de 26 mois, portante pour fin janvier, tuberculinisée, au choix sur deux. S'adr. au journal sous R 2803.

Les montres

les plus délicates et les plus petites sont réparées consciencieusement et rapidement chez

JOSEPH MARQUIS
horloger, Saxon
(maison Héritier)

J'achète bon

FUMIER

à prendre par mon camion sur place. — Offres à Ad. Buser, matériaux, à Martigny.

Jeune fille toute confiance cherche place comme

SOMMELIÈRE

S'adresser à Odile Lattion, Le Guercet, Martigny.

A vendre environ 900 kg. de bon

foin et regain

S'adresser à Lugon Félicien, Evionnaz.

A vendre, cause double emploi,

pantalon de ski

pour dame, gris-vert, taille 42, à l'état de neuf. S'adr. au journal sous R 2804.

A vendre

2 pompes « Junior »

pour traitements. S'adresser à Albert Tachet, Atelier mécanique, Saxon, tél. 6 22 43.

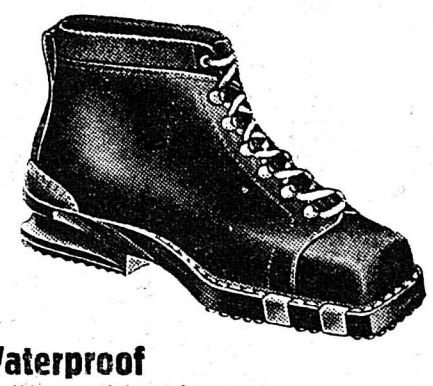

Waterproof
modèle populaire très avantageux
No 27-29 **25.80**
No 30-35 **28.80** No 36 42 **36.80**

Réparations
Supports

FOIN et bois

A vendre environ 70 m3 de foin se trouvant à la ferme de feu Aimé RODUIT, à Saillon. Possibilité de consommer sur place. Et environ 12 m3 de bois sec. — S'adres. à Léon Roduit, de Maurice, à Saillon.

A vendre, à SAXON, une

MAISON d'habitation

comprenant : 2 chambres, cuisine, cave, avec scierie attenante. S'adr. à Octave Perrier, Café de l'Avenir, Saxon, tél. 6 22 18.

A louer à Martigny

CHAMBRE meublée

dans villa, tout confort. — S'adresser au journal sous R 2809.

PERSONNE

est demandée pour des travaux dans ménage soigné. Ecrire au journal sous chiffres R 2808.

A LOUER deux

LOCAUX

pouvant servir de dépôts. S'adresser aux magasins Pierre-Marie Giroud, Martigny.

Tous les jours **SAUCISSES A ROTIR**
fraîches du jour
Boucherie Claivaz, Martigny Téléphone 6 14 37

— Oh ! Tu as fait un héritage ?
— Non, mais je m'habille chez

Ducrey frères
MARTIGNY

BILLET SIERROIS

La maison des jeunes

C'est une réalisation née d'une nécessité. Depuis longtemps, les sociétés locales ont de la peine à trouver une salle pour leurs réunions hebdomadaires. Quelques amis de la jeunesse sierroise se sont unis et travaillent depuis 1941 pour la réalisation de cette œuvre. Ils ont déposé les plans dernièrement et ont obtenu toutes les autorisations nécessaires pour mettre en chantier leur projet. Cette maison des jeunes, exclusivement au service des jeunes, comprendra une grande salle de spectacle dans laquelle les sociétés pourront donner leurs soirées théâtrales ou autres. Le rez-de-chaussée se composera de plusieurs salles de réunion magnifiquement aménagées.

Ce projet mérite l'appui de toute la population comme il a accueilli celui des autorités. D'aucuns prétendent que cette maison n'a rien à voir pour eux, car ils ne sont plus jeunes et ils n'y tireront aucun avantage. Disons tout de suite à ceux-là qu'ils font fausse route, car, si cette maison des jeunes ne leur est d'aucune utilité, elle rendra de grands services à la jeunesse qui vient et parmi laquelle ils comptent sûrement leurs enfants...

Nécrologie

Jeudi a été enterré à Sierre, M. Henri Favre, âgé de 82 ans. Le défunt faisait partie d'une famille de vignerons très estimée dans notre ville. Il vivait avec sa sœur et nous les voyions toujours ensemble, soit quand ils allaient au travail, soit quand ils se promenaient.

— Vendredi, M. Joseph Schmidt, 67 ans, a été conduit à sa dernière demeure. Lui aussi était une figure bien populaire et ne comptait que des amis. Il s'en est allé rejoindre son épouse qui l'avait quitté il n'y a pas si longtemps.

A ces deux familles endeuillées nous présentons nos sincères condoléances.

Succès universitaire

M. Rico Michelet, fils du Dr Michelet, a subi avec succès ses examens de médecin-dentiste, à l'Université de Genève.

Toussaint

Une foule nombreuse s'est rendue, mardi, au cimetière pour la cérémonie de la Toussaint. M. le doyen Mayor a fait son sermon du haut de la colline où est plantée la grande croix. Il nous rappela nos devoirs envers nos disparus et nous dit que le jour des morts est un jour de prières et de préparation pour notre fin à nous.

La « Sainte-Cécile » rehaussait la manifestation par de nombreuses productions. **Cly.**

Drames de la mer

On a retrouvé sur le littoral de l'île d'Yeu des épaves provenant du chalutier « Magdeleine-Simone », disparu le 21 octobre au cours de la tempête qui a fait rage sur l'Océan. Le chalutier avait six hommes à bord.

— On est sans nouvelles depuis près de trois semaines d'un grand chalutier, le « Zahim », qui participait à la campagne de pêche du hareng au large des côtes norvégiennes.

CASINO

Tous les soirs à 20 h. 30. Dim. mat. 14½
Dimanche soir, train de nuit du Martigny-Orsières

Pour la première fois, ensemble, 2 vedettes mondiales

Ray MILLAND

en romanichel montre une nouvelle face de son talent

Marlène DIETRICH

a renoncé à faire des effets de toilettes et de bas de soie. Dans ce film, elle a un tempéramment de chatte langoureuse mais toujours prête à sortir ses griffes

dans

Les Anneaux d'Or

La musique tzigane, la vie ardente des gitans soumis à l'amour comme au danger... donnent une saveur étrange à ce film

CORSO

Le CORSO est heureux de pouvoir porter à la connaissance du public qu'il devient, à partir de cette semaine, une salle de 1re vision.

Dès ce soir, Errol Flynn le héros de « Robin-des-Bois », et Ann Sheridan dans le grand film

La Rivière d'Argent

Parlé français
Actualités

Le cinéma Corso est heureux...

... de pouvoir annoncer au public qu'il devient à partir de cette semaine une salle de première vision. Grâce à l'appui et à la confiance des principales firmes cinématographiques, il pourra présenter, directement après les grandes villes, des films nouveaux dans tous les genres. Cette semaine, dès ce soir vendredi, la belle et trépidante Ann Sheridan et Errol Flynn dans **La Rivière d'argent.** — Actualités.

Dimanche soir : train de nuit du M. O.

Deux vedettes mondiales

Ray Milland et Marlène Dietrich se trouvent réunis dans le film **Les Anneaux d'Or** que présente le Casino Etoile. Ray Milland, en colonel de l'Intelligence Service, déguisé en tzygane, donne la réplique à Marlène Dietrich qui a campé un rôle de bohémienne qui vaut son pesant d'or.

Une ardente histoire d'amour entre une farouche gitane et un homme traqué.

SAXON — Cinéma « Rex »

LE CARREFOUR DES PASSIONS. — Lisbonne 1943. Dans des hôtels de luxe parmi les troubles éléments internationaux que la guerre a refoulés, prêts à toutes les affaires, à toutes les trahisons, profitant d'édifier une immense fortune pendant que les masses souffrent... tel est **Le Carrefour des Passions,** avec Viviane Romance et Clément Duhour.

C'est un drame sensationnel, mystérieux, troublant, une action intense, des émotions fortes, un film d'espionnage et de vengeance.

LES LIVRES

Une romancière valaisanne : Suzanne Delacoste

Nous avions suivi avec intérêt les débuts littéraires de Suzanne Delacoste. « Théoda » avait retenu notre attention ; mais nous n'étions pas encore comblé. Voici maintenant « Fédora ou la solitude », et, cette fois, nous tirons respectueusement notre chapeau à l'auteur.

« Fédora » est un roman. C'est très simplement un roman d'amour. Mais précisément c'est un roman qui réussit à nous tenir en haleine sans cesser d'être autre chose qu'un roman d'amour, ou, plus exactement, une œuvre de psychologie. A quoi le comparer pour le situer ? Il est, à notre avis, dans la tradition de « Dominique » de Promentin ou du « Bal du comte d'Orgel » de Raymond Radiguet. C'est dire qu'il est parfaitement classique dans son fond. La langue en est claire, simple, directe. Suzanne Delacoste souffre peut-être un peu de cette maladie très moderne (ou très féminine) qui consiste à ne plus écrire qu'en brèves propositions indépendantes. Evidemment c'est un style qui peut se réclamer de Voltaire. Il s'agit simplement de savoir si c'est le style le plus adapté au roman psychologique. Nous n'en sommes pas sûr. Suzanne Delacoste procède en pointilliste. Sa peinture avance par petites touches successives, d'un pinceau très délicat, très artiste, mêlant parfois un humour discret à la joliesse des trouvailles, et, au savoir-faire de l'écrivain, quelques coups de patte sans méchanceté, mais non sans pertinence.

Il n'y a ni sang, ni mort dans « Fédora ». Mais la volupté y est constamment diffuse, suggérée plutôt que décrite. On sent que le désir sensuel est dans bien des âmes, encore qu'il ne devienne que rarement acte. Cette présence constante de la chair, jointe à une retenue dont nous sentons les mobiles chez les divers personnages, est peut-être ce qui donne à ce roman sa plus grande originalité. Ce n'est pas, en effet, la vertu qui retient hommes, femmes et jeunes filles. Tous sont « humains... trop humains ».

Psychologie classique, mais psychologie plutôt payenne en ce sens que le christianisme n'apparaît guère dans les âmes : nous sommes très loin des héros tourmentés d'un Mauriac. Plus simples, les personnages de Suzanne Delacoste sont aussi, à notre avis, plus nets. On ne respire nulle part, comme chez Mauriac, une odeur composite d'alcôve et de confessionnal. Le péché s'y commet en plein air.

Quoique l'action de « Fédora » se déroule en grande partie en Suisse et qu'on y trouve çà et là quelques jolies descriptions de paysages qui nous sont familiers, il serait absurde d'en faire un roman suisse au sens où l'œuvre de Maurice Zermatten est une œuvre valaisanne. La Suisse ne fait qu'y prêter ses décors : c'est sur ses personnages que Suzanne Delacoste a concentré les projecteurs de sa lucide intelligence et de sa sensibilité vibrante. Ne soyons donc pas étonnés que « Fédora » ait reçu d'emblée l'agrément d'un grand éditeur parisien (Flammarion). Combien d'écrivains suisses ont pu se prévaloir dès leurs débuts d'un lancement aussi flatteur ? Devons-nous craindre que Paris nous enlève Suzanne Delacoste comme il nous a pris Blaise Cendrars ? Hâtons-nous, maintenant qu'elle nous appartient, de lui dire combien nous sommes heureux qu'elle soit nôtre. **E.-M. Biollay-Kort.**

REX - SAXON
4 - 5 - 6 novembre

C'est un drame sensationnel d'espionnage et de vengeance

Carrefour des Passions

Mystérieux, troublant
Une action intense
De fortes sensations

avec
VIVIANE ROMANCE

Pour motocyclistes

GANTS ou moufles en cuir de 1er choix, à 23 fr. 80 la paire. CASQUES en cuir, doublés, à 23 fr. 80 pièce. CASQUES en cuir, doublés mouton, à 35 fr. pce. Formidable PANTALON imperméable, avec bretelles et 4 poches, tout doublé en drap, modèle Arctic, à 39 fr. CHEMISES brunes molletonnées, avec 2 poches et épaulettes, poids plus de 500 grammes, à 19 fr. 80 la pièce.

Magasins Dannatier à Vernayaz
Ouvert les dimanches de 13 à 15 heures

BAZAR PHILIBERT MARTIGNY
Eau de Cologne, dep. —.75
Bas de laine à dessins et ord.

BEAUX
choux blancs
à vendre, pour conserve et choucroute, à 20 fr. les 100 kg. S'adres. à Dirren-Vaudan, La Zouillat, Martigny-Bâtiaz, tél. 6 16 68.

ICI
Service technique diplômé renforcé pour réparations promptes et soignées, à prix modérés, de RADIOS, PICK-UP.
Ventes, échanges, locations, facilités.
M. FESSLER, musique Martigny-Ville

A vendre
TERRAIN
arborisé, de 2400 m., abricotiers et pommiers. Ecrire sous chiffre 172 à Publicitas, Martigny.

Café des Messageries, Martigny
Samedi 5 novembre, dès 20 h. 30
Dimanche 6 novembre, dès 16 heures
Grand LOTO
organisé par le Chœur d'Hommes
VOLAILLE VACHERINS FROMAGES etc.
Invitation cordiale

FROMAGE
Fromage maigre et ¼ gras à partir de 1.80 le kilo. — Fromage ½ gras et gras pour raclettes.
Toujours le **beurre Floralp 105,** le meilleur. Crème fraîche et lait pasteurisé.
Grande baisse sur volaille et gibier :
Poulets extra-tendres, à Fr. 7.— le kg.
Lapin frais à Fr. 6.— le kg.
Lard maigre du pays à partir de Fr. 7.— le kg. Côtelettes fumées, saucissons, saucisses au foie et aux choux.
Toute la gamme de charcuterie fine.
Prix spéciaux pour lotos, hôtels et restaurants
Expéditions promptes et soignées partout
On porte à domicile
Magasins Bircher - Vouilloz
Martigny-Ville Tél. 6 13 80
Martigny-Bourg Tél. 6 11 28

Baisse de prix
le kg.
Saucissons mi-porc 4.—
Salamettis 6.—
Viande séchée 7.—
Boucherie Beeri
r. du Centre5
Téléphone 5 19 82 - VEVEY

Occasions à l'état neuf !
BAIGNOIRES
sur pieds et à murer
Lavabos avec robinetterie. W. C. complets. - Eviers. Chaudières à lessive, galv. avec chaudron neuf, 145 fr.
Comptoir Sanitaire
9, rue des Alpes, Genève, Tél. 2 25 43. (On expédie.)

Visitez notre
Exposition-vente de tapis
Descentes de lit
Tours de lit
Moquette laine
Grand choix et prix inconnus à ce jour !
MEUBLES
R. SUTER
CLARENS - BASSET
Tél. (021) 6 29 39

Chromage Nickelage Argentage
SUPER-CHROM
Chemin de Fontannaz 2
Tél. 4 06 35. LAUSANNE

JEUNE FILLE
de 18 à 20 ans est demandée dans commerce - café pour les samedis et dimanches. Ecrire sous chiffres R 2806.

A vendre
mi-tiges
surgreffés «Red-Delicius». S'adresser à Roger Berner, La Lettaz, Martigny, tél. 6 15 77.

TERRAIN
Suis acheteur, région Ridles-Saxon ou Charrat, en plaine ou coteau. — Faire offre par écrit sous chiffre 170 à Publicitas Martigny.

Les biscuits Schwitzgebel
toujours frais, d'une qualité extra fine.
Mélange riche, les 250 gr. . . . fr. **1.50**
Biscuits, chocolats
Henri Schwitzgebel, Martigny
place de la Liberté

CHAUSSURES
Profitez de notre forte baisse
Après-ski enfants, 18 à 21, 9 fr. Chaussures enfants depuis 7 fr. Pantoufles enfants depuis 5 fr. Fin de série : pantoufles mouton brunes 8 fr. Chaussures ski avec vibram dep. 49 fr., fin de série 40 fr. Socques doublées mouton, après-ski très bon marché. Occasion : travail homme bon état dep. 15 fr.
Cordonnerie Bapri, Martigny-Buorg

NOBLESSE *Un grand vermouth*
CIRAVEGNA & Cie S.A. GENÈVE

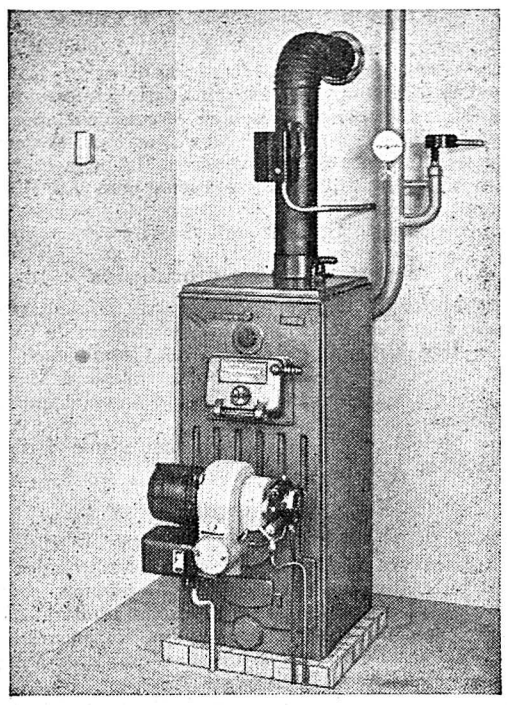

CHAUFFAGE AU MAZOUT

Enfin le brûleur **INSTANT** très économique et avantageux pour petites et grandes installations. Entièrement automatique, silencieux et d'une marche garantie. Références à disposition

Renseignements et devis par le représentant exclusif pour la région :

RODOLPHE FLUCKIGER

Chauffages centraux — Installations sanitaires

MARTIGNY - VILLE

Téléphone (026) 6 13 74

Mariage

Veuve ayant intérieur cherche monsieur ayant place stable, de 45 à 48 ans, présentant bien, grand, veuf accepté, pour fonder foyer heureux ; affectueux et aimant vie de famille, ayant beaucoup souffert ; sérieuses références et prière de joindre photo qui sera retournée. Adres. offres par écrit au journal sous chiffres R 2730.

Bonne à tout faire

est cherchée dans ménage de 4 personnes. Faire offres à Mme Chastellain, Les Vorziers, Martigny.

A vendre environ 1500 kg. de

FOIN

Hermann Cretton, La Bâtiaz.

Vignerons, Agriculteurs Valaisans

2 engrais excellents de marque „GEISTLICH"

Poudre d'os = Potasse
PoK 16/5 « La Mouette »

16% d'acide phosphorique, dont 2 à 3% soluble à l'eau, 5 % de potasse, en outre azote, substances organiques.

« LA MOUETTE » donne de meilleurs résultats !

Poudre d'os mélange
PoNK 9. 2. 5. « Geistlich »

est également un engrais organique idéal pour toutes cultures. Grâce à sa composition et sa fine mouture, on peut le répandre d'une manière régulière.

Les engrais „Geistlich" engraissent vos récoltes

Les Fils d'Edouard GEISTLICH S. A., fabrique d'engrais, Wolhusen (Lucerne)

Les pépinières Fournier & Vogt, à Riddes,

Téléphone 4 71 64 - 4 74 57

vous offrent de beaux arbres, dans les meilleures variétés.

Grandes facilités de paiement soit en espèces, soit en fruits.

L'onguent Litin

comme friction, est un remède de prompte efficacité. **Le Litin s'infiltrant directement dans la peau, atteint par conséquent le foyer de la maladie.**

Litin est d'un effet excellent contre : **le Rhumatisme articulaire et musculaire chronique** et les maladies goutteuses et celles en rapport avec l'élimination de l'acide urique, contre les **névralgies, spécialement contre la sciatique, douleurs dans les membres, lumbago,** ainsi que **contre la bronchitis.**

Avantages particuliers : Litin est d'un emploi économique, ne salit pas, n'irrite pas la peau et est d'un effet prompt. Dans les pharmacies et drogueries fr. 2.50.

ARBORICULTEURS !

Pour vos plantations, **TUTEURS mélèze** 8-12 cm. épaisseur, appointis, morainés : 3 m., 2 fr. 40 ; 2 m., 1 fr. 80 ; 1 m. 50, 1 fr. 40. A partir de 100 pièces.

S'adresser à l'AGENCE AGRICOLE, Marcel Deurin, Charrat.

Ardoises

Pour vos besoins en ardoises de couvertures, consultez la maison spécialisée. Des milliers de mètres carrés de toits sont couverts chaque année avec nos ardoises.

Pourquoi cette faveur ?

Parce que nos ardoises sont de qualité reconnue.
Parce que nos prix sont raisonnables.
Parce que notre grande production permet une prompte livraison dans toute la Suisse.

JORDAN FRÈRES

Ardoisières de Sembrancher, à Dorénaz

Tél. 026 / 6 58 64

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A. - Téléphone (022) 5 02 28

CERCUEILS - COURONNES

POMPES FUNEBRES CATHOLIQUES DE GENEVE

Sion :	Mariéthod O., Vve .	tél.	2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	»	6 10 08
Fully :	Taramarcaz R. . . .	»	6 30 32
Sierre :	Caloz Ed.	»	5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	»	5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien . . .	»	4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand . .	»	6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	»	6 31 83

DELEZ Cycles

Avenue du Bourg
MARTIGNY

vous offre une grande vente-réclame d'automne

10 à 20 % de rabais

Gilets, vestons de cuir : 20 %. Sacs de montagne et sacoches vélos. Gants, capes pour cyclistes.

Remorques, accessoires, vélos dep. 200.-

Sur demande, grandes facilités de paiement. **R. Mudry, tél. 2 21 21**

Demandez le vélo - moteur **CUCCIOLO**
2 vitesses, le seul vélo-moteur qui grimpe partout. Dépositaire pour le district de Martigny.

MENUISIER

prendrait travail à la journée ou à l'heure. S'adresser au journal sous R 2727.

Les journées froides approchent...

Pensez-y
Envoyez-nous aujourd'hui encore

vos habits chauds pour un nettoyage chimique ou une teinture soignée

Cela nous permettra de vous servir à temps !

Teinturerie H. P. Kreissel

SION Tél. 2 18 61

Magasins : **MARTIGNY :** Près de l'église
Monthey : Avenue de la Gare
Sion : Avenue de la Gare

A VENDRE MEUBLES NEUFS

tels que :

Chambres à coucher à 2 lits, depuis fr. 780.—. **Literies** diverses qualités. **Dressoirs** en noyer, dep. 480.—. **Commodes, tables. Meubles combinés,** en noyer, dep. 270 fr. **Couchs. Fauteuils. Entourages de divan** av. portes et vitrine depuis 180 fr. **Tapis, descentes** de lit.

Prix très avantageux

MEUBLES
R. SUTER
CLARENS - BASSET
Tél. (021) 6 29 39

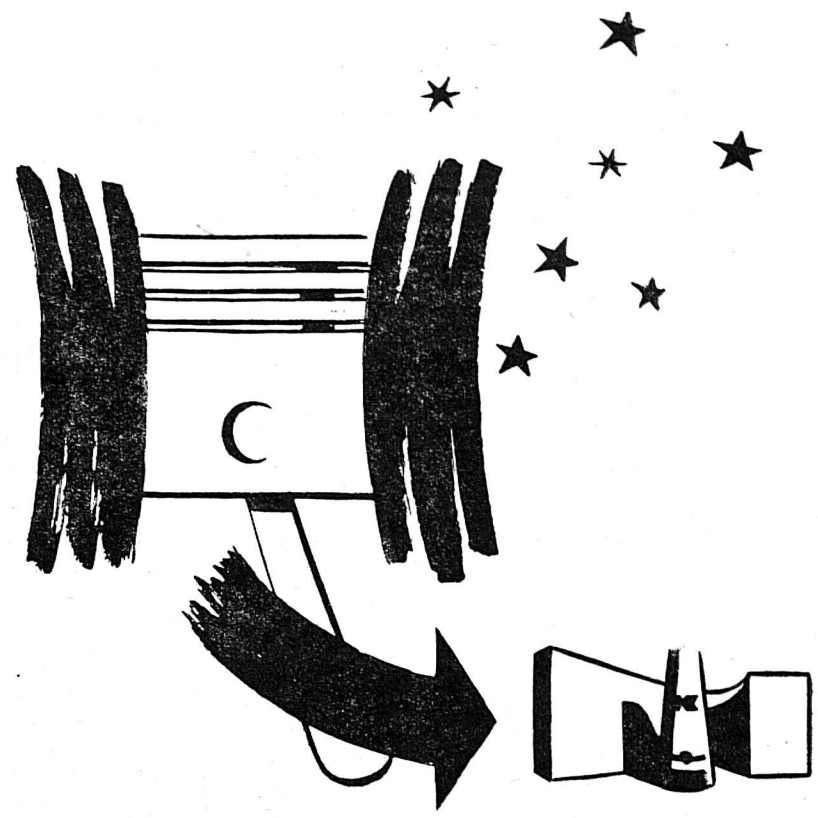

Les principaux inconvénients du départ à froid éliminés

Plus une huile pour moteurs automobiles reste fluide à basse température, plus le démarrage du moteur sera facile. Pour cette raison déjà, Shell X-100 Motor Oil est un lubrifiant qui convient remarquablement aux conditions hivernales.

On sait aujourd'hui que l'usure des cylindres est en majeure partie une conséquence du départ à froid. Quand un moteur refroidi est remis en marche, plusieurs minutes s'écoulent avant que le graissage complet intervienne. Pendant cet intervalle, les parois des cylindres sont inévitablement soumises à l'action corrosive des condensations acides résultant du processus de la combustion.

Il est extrêmement important pour la durée du moteur d'empêcher cette corrosion à froid. Depuis la mise au point de Shell X-100 Motor Oil, c'est maintenant chose faite.

Shell X-100 forme un film d'huile d'une telle adhérence qu'il assure une lubrification constante. Il subsiste même quand le moteur est à l'arrêt, éliminant ainsi toute possibilité de corrosion lors d'un nouveau départ, alors que l'huile ne circule pas encore.

SHELL X-100 MOTOR OIL

écarte les dangers du départ à froid

OFFRE TRÈS AVANTAGEUSE

Rippli, fumée, douce, 1re qualité . . . le kg. Fr.	**7.80**
Lard maigre, bien fumé	**7.60**
Lard du cou, sans os, bien fumé	**6.60**
Saucisson 1re qualité	**7.20**
Saucisse au cumin, grande et bonne, dep. 20 p, la p.	**0.50**
Graisse à cuire 1er choix. Essayez : 2 ½ kg. Fr. 8.- bidon de 5 kg. Fr. 15.-, bidon de 10 kg., Fr. 28.-.	
Langues de génisse, salées ou fumées	**6.40**
Gnagi, salé, doux, par bidon de 5 kg.	**9.50**

BOUCHERIE LEHMANN, BIGLEN (Berne)

Salles à manger Chambres à coucher
Studios

Reichenbach

& Cie S. A., SION
FABRIQUE DE MEUBLES

Rideaux Linos Tapis
Qualité Prix modérés

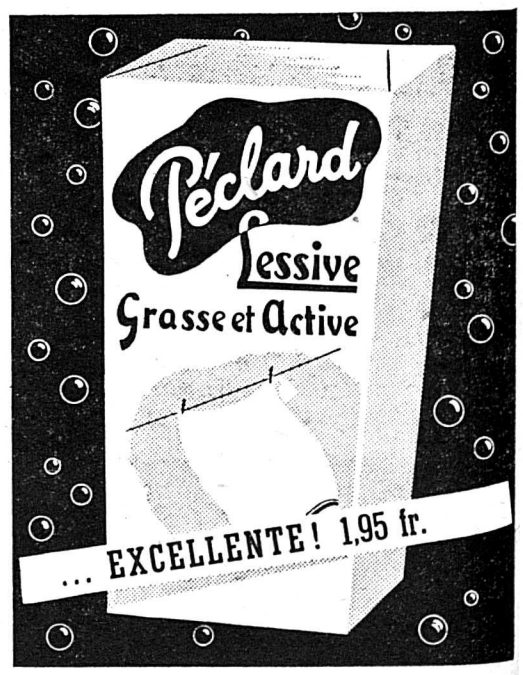

Arboriculteurs !
Propriétaires de villas !

Pour vos achats d'arbres fruitiers de toutes formes et variétés — Pour un jardin d'agrément vous donnant entière satisfaction — Pour une pelouse bien finie, une rocaille fleurie — Pour une haie vive en ligustrum, buis, thuya, etc,, adressez-vous au spécialiste

Dirren Frères pépin. **Martigny**
Téléphone 6 16 17. Choix incomparable. Facilités de paiement. Devis sans engagement

Les cures d'automne

de CIRCULAN sont particulièrement efficaces, parce qu'à cette époque, le soleil se fait de plus en plus rare et que le corps doit s'adapter au changement de saison. Une circulation du sang régulière rend l'organisme résistant. CIRCULAN est indiqué dans les cas d'engourdissement des membres : mains, bras, pieds et jambes et pour se protéger contre les engelures. En activant votre circulation, CIRCULAN permet à votre corps de réagir contre l'excessive sensibilité au froid. Prenez chaque jour, pendant 2 mois, 2 cuillerées à soupe de ce savoureux remède.

Chez votre pharmacien et droguiste

Flacon original 4.75
Cure moyenne 10.75
Flacon de cure 19.75
(Economie Fr. 4.—)
Recommandé par le Corps médical

contre : artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis

CURE Circulan

Extraits de plantes du Dr Antonioli, Zurich. Depôt Ets. R. Barberot S. A., Genève

S.26

Le savon Sunlight a une force détersive maximum, dégage une mousse épaisse et douce, ménage couleurs, vernis, tissus et mains ... et est si avantageux !

C'est pourquoi j'utilise le savon Sunlight pour tous les travaux ménagers

Ce savon à emploi si varié se prête de plus à bien d'autres fins, telles que la lessive, les mains, les soins corporels.

Savon Sunlight

extra-savonneux et doux

Profitez de mes prix bas
(Articles neufs)

1 lot	**complets**, belle coupe, toutes tailles .	Fr. 88.—
1 lot	**complets** garçons (pant. long et golf), tailles 38, 40, 42	Fr. 78.—
1 lot	**vestons** laine, taille 44, 46	Fr. 29.—
1 lot	**pantalons** travail coton	Fr. 18.85
1 lot	**pantalons** peau du diable	Fr. 29.75
1 lot	**pantalons** dimanche, pure laine . .	Fr. 29.95
1 lot	**pantalons** velours côtelé, rev., p. arr.	Fr. 39.85
1 lot	**pantalons** américains, poche arr., solides	Fr. 29.95
1 lot	**pantalons** mi-laine doublés	Fr. 38.95
1 lot	**pantalons** saumur équitation . . .	Fr. 49.85
1 lot	**manteaux** gabardine laine	Fr. 88.—
1 lot	**complets** salopette bleu 100 % coton veston ou salopette seul	Fr. 19.95 Fr. 9.95
1 lot	**complets** salopettes grisette 100 % cot.	Fr. 23.95
1 lot	**complets** salopette rayé, t. 46 à 50 .	Fr. 16.85
1 lot	**complets** salopette gypsier, maçon, bl.	Fr. 19.95
1 lot	**pantalons** imperméables, moto . .	Fr. 28.95
1 lot	**windjacks** imperméables, solides . .	Fr. 29.85
1 lot	**vestes** cuir, fermeture éclair . . .	Fr. 89.—
1 lot	**canadiennes** fourrées	Fr. 139.—
1 lot	**complets** imperméables, toile huilée veston ou pantalon seul	Fr. 23.— Fr. 12.—
1 lot	**chemises** popeline gris-bleu . . .	Fr. 9.95
1 lot	**chemises** travail	Fr. 9.95
1 lot	**chemises** garçon, encolure 26 . . .	Fr. 3.85
1 lot	**chemises** sport et américaines, qualité	Fr. 17.95
1 lot	**manteaux** pluie américains, solides .	Fr. 39.95
1 lot	**bonnets** en cuir pour moto	Fr. 14.75
1 lot	**lunettes** de protection pour moto .	Fr. 7.95
1 lot	**gants** doublés av. manchettes pr moto	Fr. 24.75
1 lot	**guêtres** officier, cuir, fermeture éclair	Fr. 29.95
1 lot	**guêtres** cuir ordinaires, « jambière » .	Fr. 22.95
1 paire	**bottes** dragons, No 38-39 . . .	Fr. 69.85
1 paire	**bottes** à lacets, No 41	Fr. 49.85
1 lot	**souliers** bas, pointure 39, 40, 41, 44, 45, 46, 47	Fr. 28.95
1 lot	**souliers** montagne, ski, solides . . .	Fr. 39.95
1 lot	**souliers** milit. ferrés. point. 38, 39, 40	Fr. 29.95
Chapeaux	feutre, No 58-59	Fr. 7.95

Indiquez s. v. p. mesure. — Envois contre remboursement avec possibilité d'échange

AUX BELLES OCCASIONS PONNAZ
rue du Crêt 9, derrière cinéma Moderne, près gare LAUSANNE
Téléphone 3 32 16

A vendre à La Bâtiaz un

bâtiment

d'habitation de 2 appartements, avec jardin fruitier attenant.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Claude Chappaz, avocat et notaire, Martigny-Ville.

Lisez attentivement les annonces

Paiement du double en cas d'accident

N. N., commerçant à P., voulut, tard dans la soirée, sauter dans son train au dernier moment ; la gare où il se trouvait n'ayant point de passage souterrain, il lui fallut traverser les voies, malheureusement sans se rendre compte qu'un train de marchandises arrivait dans la direction opposée, et dont la locomotive le renversa. L'infortuné mourut des suites d'une grave fracture du crâne.

Ce commerçant était, depuis 3 mois à peine, assuré pour 15 000.— fr. (polices VIE Nos 1.020.440 et 1.020.441) auprès de notre Compagnie, les contrats prévoyant le paiement du double de la somme assurée en cas de mort par accident. Nous avons donc versé 30 000.— fr. aux ayants droit.

Avez-vous aussi pourvu à votre avenir ?

Nos représentants vous donneront volontiers, sans aucun engagement de votre part, tous renseignements utiles concernant nos diverses catégories d'assurances et toutes leurs combinaisons possibles.

Agent général pour les cantons de Vaud et du Valais :
F. Bertrand, 13 rue Pichard, Lausanne

LA BÂLOISE
Compagnie d'assurances sur la vie
FONDÉE EN 1864

LOTERIE ROMANDE
demain...
Tirage à Veyrier (Ge)
055

— Je le crois. Des rêves effrayants ont troublé mon sommeil.

— Comme les miens, pensa le millionnaire.

Paul Harmant courba la tête, puis il s'approcha de la jeune malade et l'ambrassa longuement.

— Tu sors ? lui demanda-t-elle.

— Non, je vais dans mon cabinet de travail.

— Oh ! tant mieux, père. Tu ne peux te figurer combien j'aurai peur, aujourd'hui, si je restais seule à l'hôtel...

Paul Harmant ne répondit pas et quitta la salle à manger. Après avoir refermé sur lui la porte du cabinet de travail, il se laissa tomber sur un fauteuil, et le visage bouleversé, le regard vague, il se plongea dans une rêverie profonde et sombre. Il sentait que la mort planait sur sa fille et de sombres pressentiments l'agitaient.

° ° °

En quittant le « Rendez-vous des Boulangers », tandis que tous ceux qui l'aimaient protégeaient sa fuite, Jeanne, à moitié folle, avait marché, ou plutôt couru droit devant elle, au hasard. Elle gagna les quais et les suivit dans la direction de Passy. En arrivant, épuisée de fatigue, hors d'haleine, à l'esplanade des Invalides, la porteuse de pain se laissa tomber sur un banc et promena autour d'elle un long regard craintif. Maman Lison eut un moment de découragement absolu, de désespoir sans bornes.

— Tout est fini pour moi ! se dit-elle. On sait que je suis à Paris... On connaîtra bien vite ma demeure. Je vais être obligée de me cacher de nouveau, de fuir encore, de m'éloigner de mon enfant... Ma vie sera toujours maudite !

Jeanne avait laissé tomber sa tête sur sa poitrine. Elle la releva brusquement.

— Mais Jacques Garaud est vivant, cet homme l'a dit... murmura-t-elle tout à coup. Jacques Garaud se dissimule sous le nom de Paul Harmant. Cet homme ne mentait pas. A cette heure il est certainement arrêté. Il parlera... il nommera son complice. Alors on saura que j'ai été condamnée injustement, et je pourrai rester libre... revoir ma fille... ma Lucie bien-aimée... Oui, mais si Jacques Garaud, averti à temps, trouvait moyen d'échapper à la justice par la fuite ! Si ce misérable, qui a voulu me tuer il y a quelques jours, rétractait ce qu'il a dit, où trouverai-je des preuves, moi ? J'aurais beau crier : « C'est Jacques Garaud ! » Il répondrait : « Je suis Paul Harmant ! » Et ce n'est pas moi, l'évadée de Clermont, qu'on croirait ! C'est lui, l'homme important, lui, le millionnaire...

Et Jeanne se mit à pleurer.

Deux sergents de ville l'observaient de loin depuis un instant, elle les vit, tressaillit, se leva et s'éloigna sans pourtant que son départ eût l'air d'une fuite.

Le pont des Invalides était devant elle. Elle le prit, et se trouva dans les Champs-Elysées qu'elle remonta jusqu'à l'Arc-de-Triomphe, suivit machinalement l'avenue du Bois-de-Boulogne et s'engagea dans le bois. La nuit venait. La porteuse de pain se laissa tomber sur le gazon, sous les arbres, et donna de nouveau un libre cours à ses pleurs. Cette fuite lui remettait en mémoire ce qui s'était passé vingt et une années auparavant, quand, tenant par la main son petit Georges, elle s'éloignait à travers les ténèbres, de l'usine d'Alfortville en feu.

Prise de vertige alors, Jeanne s'évanouit.

Lorsqu'elle se ranima, l'aube se levait.

Elle marcha longtemps au hasard. Enfin elle côtoya la Seine dans la direction de Paris. Ses forces l'abandonnaient : elle ressentait les premières atteintes de la faim. Outre les deux cents francs remis par la patronne du « Rendez-vous des boulangers », Jeanne avait dans sa poche une dizaine de francs en menue monnaie. Elle entra chez un marchand de vin, se fit servir un peu de viande froide et du pain, mangea lentement et resta longtemps assise, jetant un regard sombre à l'eau qui coulait devant elle. L'idée de la mort se présentait à elle, de la mort mettant fin aux longues douleurs, aux tortures sans cesse renaissantes de son existence.

— Mourir... murmura-t-elle tout à coup. N'y a-t-il donc plus que cela pour moi, à cette heure ? Quoi, j'abandonnerais l'enfant retrouvée, déjà ! j'oublierais que j'en ai un autre à retrouver encore ! Je me réfugierais dans l'éternel sommeil, laissant Jacques Garaud impuni, libre d'aimer sa fille et de lui donner pour mari l'homme dont il a tué le père ! Non ! non ! ce serait lâche ! Cela ne sera pas !

Et Jeanne se leva, ravivée, transfigurée.

Elle se dirigea vers Paris. Elle avait pris une résolution terrible. Elle se renseigna sur la demeure de Paul Harmant, et, une heure après elle sonnait à la porte de l'hôtel du millionnaire.

XVII

Depuis le moment où nous l'avons vu s'enfermer dans son cabinet de travail, le père de Mary n'avait point quitté l'attitude prise par lui en y entrant. Son esprit allait tour à tour avec épouvante du passé au présent, et du présent à l'avenir, sans qu'il sût pourquoi. La pensée de l'avenir surtout l'obsédait.

Un coup frappé discrètement à la porte le tira de ses préoccupations sinistres. Le valet de chambre parut.

— C'est une femme d'un certain âge qui désire voir monsieur... Elle a dit simplement qu'elle venait de la part de M. Ovide...

En entendant ce nom, Paul Harmant eut quelque peine à cacher son trouble.

— Pourquoi m'envoie-t-il quelqu'un ? se demanda-t-il avec épouvante. Que lui est-il arrivé ? Pourquoi n'est-il pas venu lui-même ?

Il ajouta à voix haute :

— Faites entrer cette femme...

Le valet de chambre introduisit la visiteuse et se retira en refermant la porte derrière elle. Paul Harmant se retourna pour voir quelle personne Ovide Soliveau lui envoyait. Soudain il poussa un cri sourd, et pâle, terrifié, les yeux hagards, il recula jusque dans un angle de la pièce. Il avait devant lui maman Lison qu'Ovide prétendait avoir écrasée sous l'échafaudage de la rue Gît-le-Cœur !

XVIII

— Ah ! dit Jeanne Fortier d'une voix basse et lente, votre terreur vous accuse ! Elle me prouve que c'est par votre ordre qu'on a voulu m'assassiner !

L'ex-contremaître d'Alfortville crut sentir en ce moment la folie envahir son cerveau. Il comprit que s'il ne faisait pas tête à l'orage, il était perdu et marchant vers Jeanne, il s'écria :

— Vous malheureuse ! vous ici ! Que venez-vous faire dans ma maison ?

— Vous osez le demander. En me voyant, n'avez-vous pas compris qu'enfin j'ai soulevé le masque qui vous cache depuis si longtemps ?

— Cette femme est folle ! murmura le faux Paul Harmant en haussant les épaules.

— Folle ! répéta Jeanne. Oui, j'ai été folle pendant dix années mais la raison m'a été rendue pour me permettre d'arriver au but de ma vie ! Ce que je viens faire ici ?... Je viens vous demander compte de ce que j'ai souffert depuis vingt et un ans, Jacques Garaud !

Le millionnaire feignit l'étonnement.

— Jacques Garaud ? répéta-t-il. Quel est ce nom ?

— C'est le vôtre !

— Le monde entier sait que je m'appelle Paul Harmant... vous êtes folle, Lise Perrin...

— Je ne suis point Lise Perrin. Je suis Jeanne Fortier, et vous le savez bien ! Assez de comédie ! Vous m'avez reconnue chez l'avocat Georges Darier ! Je suis Jeanne Fortier, votre victime ! Jeanne Fortier, condamnée à votre place !...

— Taisez-vous !

— Je ne me tairai pas ! Dénoncée par toi et ton complice, on me cherche, on me traque ! Je suis venue ici, chez toi, pour que la police puisse nous arrêter ensemble ! Une fois pris, il te faudra bien avouer que tu es l'unique auteur du triple crime d'Alfortville, et que depuis tu as voulu faire tuer ma fille, ma Lucie, et me faire assassiner moi-même !

Jacques Garaud allait répondre. Il n'en eut pas le temps. La porte s'ouvrit brusquement et Mary, livide et chancelante, parut sur le seuil.

— Que se passe-t-il donc, mon père ? Il m'a semblé qu'on parlait bien haut !

Le millionnaire s'élança vers Mary avec un geste de désespoir.

— Mon enfant chérie, lui répondit-il en essayant de la repousser hors du cabinet, va-t'en... éloigne-toi... cette femme est folle... Elle insulte.... elle s'emporte... elle menace...

— Eh bien ! mon père, il faut appeler... il faut qu'on vienne et qu'on la fasse chasser de notre maison...

Mary s'approcha de Jeanne et lui adressa ces mots :

— Qui êtes-vous ?

— Demandez cela à votre père...

— Que voulez-vous ?

(A suivre.)

Savourons l'instant...

Il s'envole si vite, nous échappe sans retour et « coule » inexorablement au sablier du temps. Vivons en plein le moment présent, ouvrons nos yeux tout grands sur la lumière si douce, si apaisante de l'automne. Apprenons à écouter toutes les choses belles qu'orchestre pour nous la grande nature. Cela n'est pas du bruit, mais une symphonie attachante, si harmonieuse qu'elle nous aide à monter heureusement plus haut que nos vains soucis, nos inutiles regrets, nos stériles tourments. Le vent, doucement, chante dans le marronnier. Les feuilles à peine jaunissantes bruissent dans le soir tombant. Les clochettes des vaches jouent, en sourdine là-bas, dans l'immense pré qui, chaque jour, me ravit avec une intensité plus ardente. Je m'arrête longtemps et je regarde, très simplement, j'admire ; c'est si frais, si reposant. Les poiriers rougissent et flamboient sur ce tapis si merveilleusement vert.

Des dahlias pourpres et or s'inclinent derrière une vieille palissade... Que de choses bonnes, bienfaisantes et vraiment belles vous donne un instant savouré avec joie, enthousiasme, et bon sens. Mais oui, il faut savoir trouver, goûter, les plus minimes bonheurs. Il en est tant que nous laissons glisser, sans prendre la seule peine de nous en contenter, de nous en réjouir pour offrir aux autres un sourire heureux et reconnaissant.

VALAIS

Missions intérieures

(Comm.) — Le centre de cette œuvre est à Zoug. Dans cette ville existe, dirigé par un prêtre, un secrétariat organisé selon les méthodes les plus modernes pour répondre, non pas d'une manière parcimonieuse, mais avec une générosité qui nous étonne, aux sollicitations venues de 209 paroisses et 169 lieux de culte caholiques, disséminés dans toute la Suisse au milieu de populations à majorité protestante.

Chaque année, ce bureau des Missions intérieures dispense une aide de 500,000 fr. à de telles paroisses dans les cantons des Grisons, Bâle, Zurich, Genève, Vaud et Tessin. Le Valais, avec Bex, Roche, Leysin, reçoit 17,000 fr.

C'est une œuvre merveilleuse. Des catholiques, « où tout va bien », pensent à leurs frères dans la gêne. Chaque année, sans tellement de réclame, des sommes toujours croissantes tombent des mains pieuses dans la main que leur tendent des catholiques dénués de moyens financiers, retenus loin de leurs frères. Chaque jour le secrétaire général reçoit des demandes de curés venues de la Diaspora. 617,000 fr. ont ainsi été recueillis et distribués en 1948 pour répondre à ces appels.

1513 paroisses se cotisent pour aider leurs coreligionnaires. Et comment ?

Dans les Grisons, un village de montagne de 400 habitants trouve le moyen de donner 700 fr. Une petite paroisse rurale de 280 personnes envoie 327 fr. Dans le canton de Zurich, une localité de 450 habitants recueille 680 fr., qui aideront une paroisse de la Diaspora à nouer les deux bouts.

Générosité d'une part, difficultés de l'autre. Mgr Besson, qui connaissait la situation de ces paroissiens, nous a laissé le mot que voici : « Les Missions intérieures représentent pour nous une question de vie ou de mort. Sans leur aide, beaucoup de nos paroisses de Diaspora ne pourraient plus exister. »

Que feraient les cantons de Genève et de Vaud sans l'apport de 108,000 fr. venus des Missions Intérieures ?

Cette œuvre est une trouvaille laïque. Un médecin, M. Zürcher-Deschwanden, de Zoug, la mit sur pied en 1864. La première quête lui rapporta 7400 fr. Après 85 ans, l'œuvre s'est consolidée : cette année-ci, par exemple, il y eut 140,000 fr. de dons à part le produit des quêtes.

Celui qui accorde son appui à cette institution fera partie de cette belle phalange de catholiques dont la Suisse peut être fière. La collecte aura lieu, comme chaque année, le 3 novembre. —r—

— Qui c'est qui a inventé les écoles ?
— Charlemagne.
— Il est mort ?
— Oui.
— Bien fait !

COURONNES MORTUAIRES en fleurs naturelles
Jean LEEMANN, Martigny fleuriste tél. 61317

Pour vous, Madame

Quelques bonnes recettes

Lapin sauté aux nouilles

Prenez un demi-lapin en morceaux, et faites-les mariner dans du vin blanc avec thym, un peu d'ail haché, sel et poivre.

Mettez du saindoux dans une cocotte, puis l'oignon que vous ferez blondir et les morceaux de lapin égouttés. Laissez dorer à découvert. Lorsque les morceaux sont colorés, saupoudrez de farine, laissez roussir, puis mouiller avec la marinade. Cuire doucement une heure.

Disposez les nouilles, cuites à l'eau bouillante salée, en bordure sur un plat creux tenu au chaud. Mettez les morceaux de lapin au centre et arrosez le tout avec la sauce.

Riz Olivier

Dans une grande marmite pleine d'eau bouillante, lancez le riz à la volée. Une fois tendre, égouttez soigneusement dans une passoire (gardez l'eau de cuisson soigneusement pour un potage lié) et passez-le à la poêle où vous aurez fait fondre une noix de bonne graisse ou de beurre fondu. A volonté, faites-y roussir des oignons ou mélangez au riz du parmesan râpé. Evidemment que le riz doit être de la meilleure qualité et le parmesan véritable.

Les légumes

Procurez-vous une livre de carottes que vous faites cuire à l'étouffée. Au dernier moment, vous ajoutez une boîte de petits pois. Si vous avez assez de beurre, je vous conseille vivement d'en ajouter au moment de servir. Il n'y a pas de menu sans pommes de terre, je vous propose donc une bonne purée pour accompagner petits pois et carottes.

Bizarreries de la langue française

Pourquoi, pour avoir de l'argent « devant soi », faut-il commencer par le « mettre de côté » ?

— Pourquoi un bruit « transpire »-t-il avant d'avoir « couru » ?

— Pourquoi dit-on : « Qui voit ses veines voit ses peines », alors que c'est lorsqu'on n'a pas de veine qu'on a des peines ?

Les fleurs

Si la majesté des chrysanthèmes à grandes fleurs est indéniable, leurs modestes sœurs à fleurs simples, connues sous le nom de « Correanum », sont délicieuses tant par leur forme, qui rappelle celle des marguerites des champs, que par leurs teintes pastel si douces à l'œil. Piquées dans une jardinière garnie de mousse, vous en composerez les plus ravissants bouquets.

Méprise

Flirt. On se raconte sa vie. Lui. — Je suis menuisier. Et vous ? Comment, vous rougissez ?

— Mais non, au contraire, je suis blanchisseuse.

Un enfant
victime
du divorce

C'EST un petit garçon dont les parents viennent de divorcer. Un fier petit garçon que ses camarades, aussi cruels que les enfants peuvent l'être, tyrannisent en lui demandant sans cesse : "Où il est ton père ?". Lisez dans *Sélection* de Novembre *l'émouvant récit* inédit de J. Steinbeck. Vous verrez par cette histoire vécue quelles tortures peut endurer un enfant... histoire dont nous pouvons tous tirer profit, nous les adultes !

Lisez aussi dans **Sélection**

- **Bataille décisive contre le cancer ?**
- **Intelligence et moralité s'excluent-elles ?**
- **Le trésor du grand Lac de l'Ours.**

En tout 27 articles passionnants et de savoureuses petites histoires.

Achetez dès maintenant chez votre marchand de journaux votre numéro de NOVEMBRE de *Sélection* du Reader's Digest
128 *page de texte* — 1 *fr.* 25

Le visage mutin, voici Greer Garson que l'on reverra avec beaucoup de plaisir dans « La belle imprudente » et dans une réédition de « Au revoir, Mr. Chips », deux productions récentes de la MGM

BIBLIOGRAPHIE

Comment écrire des lettres qui font dire « oui »

par E.-E. FRAILEY (traduit de l'anglais par Joseph Puraye). La correspondance occupe une place prépondérante dans la vie des affaires. Or, elle est souvent traitée « à la diable » ou, encore, clichée en une suite de formules aussi vaines que périmées. Après avoir fait la critique impitoyable de la lettre « vieux système », qui ne convainc personne, quand elle ne prend pas tout de suite le chemin du panier, l'auteur fournit une série de règles, tant de forme que de fond, qui assureront au courrier son plein rendement auprès du destinataire. Ce petit ouvrage est écrit dans le ton familier de la causerie et, s'il ne constitue par un « traité » — en une matière où aucune rigidité n'est permise — il offre néanmoins une abondante moisson de conseils pratiques à chacun. (Aux Editions de l'Efficience, 31, Pontaise, Lausanne ; 2 francs ; C. C. P. II-7819.)

Pour rire un brin

Le pas

— Vous autres Français, déclarait Lloyd George, vous êtes des vaniteux ; mais prenez garde, entre la vanité et le ridicule, il n'y a qu'un pas.

— Oui, le Pas-de-Calais ! laissa tomber négligemment Clemenceau, son interlocuteur.

A l'approche de l'hiver

Neiges éternelles

nous donnerez-vous de la chaleur ?

Dans son « Bulletin » du mois d'octobre 1949, l'Association des groupement patronaux vaudois relevait que l'été aride avait désolé les services de vente de l'électricité, qui ne pourront distribuer cet hiver que de maigres chevaux-vapeur. L'auteur relevait que la presse avait consacré toute une série d'articles aux constructions de barrages et d'usines en cours et aux projets à l'étude. « C'est comme si on voulait nous consoler d'avance, par la promesse de largesses futures, des restrictions qui seront imposées cet hiver », ajoute le Bulletin patronal. Ce même article relève que la pénurie d'électricité risque bien d'apporter quelques perturbations dans les entreprises et de modifier sensiblemen le rapport des mille activités qu'on exerce en Suisse.

C'est parfaitement exact. D'ailleurs, un premier communiqué « officiel » nous a déjà aimablement avert que nous allions cet hiver vers de nouvelles et sérieuse restrictions d'électricité. Comme tous les hivers. Vou lez-vous quelques chiffres pour 1949 ?

Les voici :

Au 30 juin 1949, le lac de Barberine, dont le volu me total d'utilisation est de 39 millions de mètres cubes ne disposait que de 19,22 millions de mètres cube (28,51 millions en 1948 à la même époque). Le lac Ritom, dont le volume total d'utilisation est de 27,5 millions de mètres cubes, ne disposait que de 14,84 mil lions de mètres cubes (19,84 en 1948, à la même époque). Ces deux exemples se retrouvent avec des pro portions fort semblables sur nos autres bassins d'accu mulation.

On conçoit de ce fait que la situation devienne réel lement tragique en Suisse. Elle ne manquera nullemen de le demeurer, puisque notre politique consiste à cons truire toujours davantage de barrages ou d'usines, mai aussi à développer toujours plus l'emploi de l'électri cité, ce qui revient à dire que l'effort produit par le constructions nouvelles est annihilé par l'usage toujour plus développé du courant électrique sous les formes les plus variées. Et cet effort n'aboutira pas au but recherché, puisqu'il a été démontré depuis longtemps que nous ne pourrons jamais avoir assez de barrages et d'usines électriques en Suisse pour satisfaire à tous nos besoins en la matière.

C'est peut-être pourquoi le « Bulletin patronal » écrivait avec raison cette remarque : « Cette influence de quelques nuages capricieux et de misérables gouttes de pluie sur un pays connu pourtant pour la « Gründlichkeit » devrait faire réfléchir, s'ils en sont capables, les planificateurs et autres dirigistes. Le réalisme ne consiste pas, comme ils le croient, à ne tenir compte que des certitudes dites scientifiques, il consiste à regarder les nuages, et à accepter l'idée que notre avenir terrestre est plein d'incertitude. »

Nous pourrions ajouter que tout en regardant les nuages ou le ciel qui en est démuni, on pourrait aussi se souvenir de suggestions précises formulées depuis des années par les milieux de notre industrie gazière suisse, en matière de collaboration et de coordination de nos moyens, et de nos sources de chaleur. Car c'est là que réside la solution, la véritable et la seule solution pratique. Mais il y a des vérités qui doivent être répétées pendant des années pour être finalement comprises à leur juste valeur.

En attendant, le bon contribuable a pris la douce habitude des ordonnances officielles, des avis de l'Office fédéral de l'électricité et des restrictions de courant à l'époque où nous devrions en disposer d'un maximum ! S'il ne s'agissait encore que des contribuables. Mais il s'agit de nos industries, du travail suisse, des menaces de chômage. En cette époque de Semaine suisse, où les appels multiples sont lancés à juste raison, celui regardant la coordination de nos sources d'énergie ne mérite-t-il pas d'être également rappelé ? (N.)

PHARMACIE NOUVELLE
DROGUERIE
SION
René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

rendement supérieur

Feuilleton du **Rhône** du vendredi 4 novembre 1949 87

LA PORTEUSE DE PAIN

Roman de

Xavier de Montépin

Le jeune homme déchira l'enveloppe et lut :

« Mon bien-aimé Georges,

» Au mois de septembre 1861, une pauvre femme » tenant par la main un petit enfant, se présentait chez » moi, à la cure de Chevry. Cette pauvre femme était » poursuivie, traquée, en butte à la triple accusation » d'assassinat, de vol et d'incendie. Elle se nommait » Jeanne Fortier...

» Jeanne Fortier m'a juré sur la tête de son petit » enfant qu'elle était innocente. La vérité se lisait dans » son regard, vibrait dans le son de sa voix, éclairait » son visage. Ce qu'elle me jurait, je l'ai cru... je le » crois encore. »

— Oh ! le brave cœur, balbutia Lucie.

« — Mais que pouvais-je faire contre tant de preu- » ves qui semblaient indiscutables ? Rien, hélas ! La » justice des hommes dut suivre son cours. Jeanne For- » tier, déclarée coupable sur les trois chefs d'accusa- » tion, fut condamnée à la détention perpétuelle. »

Lucie cacha son visage dans ses mains.

« — Malgré les preuves écrasantes et malgré la con- » damnation prononcée par le jury, ma conviction ne » changeait pas. Pour moi, Jeanne Fortier n'était point » une coupable, mais une martyre, victime de la plus » déplorable erreur judiciaire. Je voulus réparer, autant » que cela était en mon pouvoir, l'injustice des hom- » mes, et je conseillai à ma sœur d'adopter l'enfant de » Jeanne. Elle le fit, et, par l'adoption, lui donna le » nom de Georges Darier. »

Une triple exclamation, poussée en même temps par Georges, par Lucie et par Lucien Labroue, suivit ces paroles.

— Moi... moi... fit Georges éperdu. Je suis le fils de Jeanne Fortier, et Lucie... Lucie... est ma sœur !

En même temps il tendait les bras à la jeune fille.

— Mon frère ! mon frère ! s'écria Lucie en se jetant sur le cœur de Georges qui la tint étroitement embrassée.

Les trois spectateurs de cette scène émouvante pleuraient sans en avoir conscience, mais que leurs larmes étaient douces ! Georges dénoua brusquement l'étreinte qui retenait Lucie.

— Nous sommes les enfants de Jeanne Fortier, ma sœur ! dit-il. Les enfants d'une condamnée ! Notre mère est innocente, mais aux yeux des hommes elle n'en a pas moins assassiné le père de Lucien, pour le voler ! Elle est martyre et nous ne pouvons pas demander sa réhabilitation ! Ah ! c'est horrible !

— Espérez, mon ami ! s'écria Lucien en prenant la main du jeune avocat. Vous serez mon frère ! Les preuves de l'innocence de Jeanne Fortier, votre mère, ces preuves que vous demandiez au ciel, nous vous les apportons...

— En voici une, d'abord, fit Etienne en présentant à son ex-pupille la lettre de Jacques Garaud. Lis, mon enfant...

Georges dévora cette lettre.

— Oui... oui... s'écria-t-il ensuite. C'est la preuve du crime ! Ah ! ma mère ! ma mère... Enfin ! enfin ! Mais cette preuve décisive, on la croyait perdue... Où donc se trouvait-elle ?

— Dans les flancs du petit cheval de carton que tu portais lorsque ta mère et toi vous vous êtes présentés à la cure de Chevry... répondit Etienne Castel.

En entendant ces paroles, il sembla au jeune avocat qu'un voile se déchirait soudainement devant ses yeux.

— Ah ! dit-il en pressant son front entre ses deux mains. La lumière éteinte se rallume... Je me souviens. Ce cheval, je jouais avec lui dans la cour d'une grande usine, que plus tard, par une nuit noire, j'ai vu dévorée par l'incendie. Ce cheval avait au flanc une blessure, un trou béant. J'ai ramassé la lettre que voilà, et je m'en suis servi avec d'autres papiers et des chiffons, pour garnir le vide. Et ma mère la cherchait en vain ! Et faute de cette preuve elle a été condamnée ! Hélas, elle arrive trop tard. Jacques Garaud ne pourra plus avouer qu'il a tracé ces lignes... il est mort.

— Jacques Garaud est vivant... répliqua l'artiste.

— Vivant ?

— Oui, et aujourd'hui riche, heureux, estimé ; il se cache sous un nom que vous connaissez tous... celui de Paul Harmant.

— Paul Harmant ! répétèrent à la fois Lucie et Lucien avec épouvante.

— Oui, Paul Harmant, qui a voulu faire assassiner Lucie. Paul Harmant qui a dénoncé Jeanne Fortier, après avoir échoué dans une tentative de meurtre dirigée contre elle.

— Ah ! le misérable ! Mais êtes-vous certain de ce que vous avancez ? demanda Georges.

— Certain, oui ! Le vrai Paul Harmant est mort il y a vingt-cinq ans dans un hôpital, à Genève... Voici son extrait mortuaire. Le Paul Harmant d'aujourd'hui, le millionnaire, le grand industriel, l'ex-associé de James Mortimer, n'est autre que Jacques Garaud !

— Jacques Garaud! répéta Georges. Qui le prouve ?

— Tu possèdes certainement dans tes dossiers quelque échantillon de l'écriture du constructeur de Courbevoie.

— Oui... oui... fit vivement le jeune avocat, cette lettre...

Et il prit sur son bureau une lettre du millionnaire qu'il avait reçue la veille. Etienne la saisit, y jeta les yeux et poussa un cri de triomphe.

— La même écriture ! dit-il ensuite. Vous voyez que le doute est impossible ! Vous voyez que Paul Harmant est bien Jacques Garaud, l'assassin de Jules Labroue, père de notre ami !

Lucien, épouvanté, murmura :

— Et cet homme, sachant qui j'étais, voulait me faire épouser sa fille ! Le misérable ! Et je ne puis le livrer à la justice ! La prescription le couvre...

— Allons donc ! répliqua violemment Etienne Castel. La prescription existe pour le crime d'Alfortville, c'est vrai : mais les tentatives d'assassinat commises sur Lucie et sur Jeanne le font tomber sous le coup de la loi !

— Songeons à ma mère... reprit Georges. Qu'est devenue ma mère ?

— Nous la retrouverons, je te l'ai déjà dit. Nous pourrons tous lui ouvrir nos bras et nos cœurs... l'aimer et l'honorer.

— En ce qui concerne Paul Harmant, que décidez-vous ?

— Etes-vous prêts à n'agir que d'après mes conseils ?

— Oui... oui... répondirent Georges et Lucien.

— Eh bien, alors, venez donc !

Nos cinq personnages quittèrent l'appartement de la rue Bonaparte et gagnèrent les deux voitures qui stationnaient à la porte, mais avant l'artiste fit halte à la porte d'un débit de tabac où il acheta une feuille double de papier timbré.

XVI

La veille au soir, ou plutôt ce même jour, Paul Harmant avait regagné son logis à une heure du matin, très étonné, très occupé, très inquiet de l'inexactitude de Soliveau, lui donnant un rendez-vous et ne s'y trouvant pas. Il n'était parvenu à s'endormir que fort avant dans la nuit.

Le lendemain matin, vers neuf heures, il sortit, passa chez son banquier, se fit remettre la somme promise à son complice, et donna l'ordre de le conduire à l'usine. Aucune lettre, aucune dépêche ne l'y avaient précédé. Il attendit. A onze heures, rien n'était arrivé... Le misérable, littéralement affolé d'angoisse, revint à Paris.

Mary se trouvait encore plus souffrante ce jour-là que de coutume... La veille, elle avait craché le sang. Une fièvre brûlait ses veines et l'accablait. Son père, en rentrant à l'hôtel, fut douloureusement frappé de ce changement subit. Il éprouva au cœur une souffrance aiguë, et même au milieu de ses préoccupations, cette pensée noire envahit son âme : les médecins l'avaient-ils trompé ? Mary pouvait-elle mourir si jeune ? Les larmes lui montèrent aux yeux. Pour ne pas les laisser couler il dut se faire violence.

Au déjeuner il se plaignit d'une migraine, afin d'avoir un prétexte pour ne point manger. Mary, de son côté, ne faisait preuve d'aucun appétit et l'abattement se peignait sur son visage.

— Chère mignonne, lui demanda le millionnaire, tu souffres ?

— Un peu, père. Mais ce ne sera rien. J'ai mal dormi, cette nuit.

— Tu avais la fièvre ?